

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

EDUCATION

04

NON DEFINIS

05

INFRASTRUCTURE

06

ECONOMIE

06

SANTE PUBLIQUE

03

RURAL

08

ADMINISTRATION

08

ENERGIE

02

N° 2103

24 Juillet 2020

24 July 2020

5:46 PM/17H:46

### CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.arp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@arp.cm, Web:www.arp.cm

### CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.arp.cm

Mail : pridesoft@arp.cm

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*): .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*):  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°003/AON/MINEPAT/CTS/PFS/JGP/CSPM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AON/MINEPAT/CTS/PFS/JGP/CSPM/2020 DU 23 JUILLET 2020 PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET FILETS SOCIAUX (PFS) FINANCEMENT : IDA CRÉDIT N°6223/DON N°D2980 CM/FONDS DE L'AFD/ FONDS DU GOUVERNEMENT NOM DU MARCHÉ : IMPRESSION ET REPROGRAPHIE DES DOCUMENTS DANS LE CADRE DU PROJET FILETS SOCIAUX</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> 25-08-2020</p>
----------	--

<b>2</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">003/AONO/MINPMEESA/APME/CIPM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 ./AONO/MINPMEESA/APME/CIPM DU 23 JUILLET 2020 POUR LA CONSTRUCTION DES CENTRES D'ACCOMPAGNEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (CA-PME) DE GAROUA ET BAMENDA (PROGRAMME TRANSFAGRI) EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FONDS C2D DU PROGRAMME TRANSFAGRI, CONVENTION D'AFFECTATION N°CCM 1443 01 K, ENTRE L'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT ET LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 26-08-2020</p>
----------	---

<b>3</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">006/AONO/CIPM/CAWAE/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CIPM/CAWAE/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN MARCHÉ MUNICIPAL D'AWAE VILLE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, -EXERCICE 2020.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 17-08-2020</p>
----------	---

<b>4</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">007/AONO/CIPM/CAWAE/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CIPM/CAWAE/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES D'OMAN ET D'ESSAMINTSANG DANS LA COMMUNE D'AWAE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, -EXERCICE 2020.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> 17-08-2020</p>
----------	--

<b>5</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">09/AONO/CFC/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CFC/CIPM/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES RAYONNAGES MOBILES D'ARCHIVAGE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> 25-08-2020</p>
----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**6**

**Reference** [10/AONO/CFC/CIPM/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CFC/CIPM/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES TRAVAUX DE REFECTION ET DE DECORATION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUNFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 26-08-2020

**7**

**Reference** [003/AONO/INS/CIPM/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/INS/CIPM/2020 DU 20/07/2020 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU À L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), FINANCEMENT BIP DE L'INS ? EXERCICE 2020 " EN PROCÉDURE D'URGENCE"

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 24-08-2020

**8**

**Reference** [0008/AONR/MINAC/ 2020 DU 20 JUILLET 2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0008/AONR/MINAC/ 2020 DU 20 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ESPLANADE DU MUSEE NATIONAL DE YAOUNDELOT N° 1 : CONFECTION ET FOURNITURE DES TENTES ET CHAPITEAUX

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 31-07-2020

**9**

**Reference** [01/AONO/CIPM/CA/YDE IV/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/CIPM/CA/YDE IV/2020 DU 24 /07/ 2020POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DU TRONÇON VISION FINANCE ODZA - RIVIÈRE MBANKOMASSI - DERRIÈRE AUBERGE BLEU ODZA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2020 IMPUTATION :54 27 351 01 64 1192 2250 821

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 21-08-2020

**10**

**Reference** [0010/AONR/MINAC/ 2020 DU 20 JUILLET 2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0010/AONR/MINAC/ 2020 DU 20 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ESPLANADE DU MUSEE NATIONAL DE YAOUNDELOT 3 : TRAVAUX DE REVÊTEMENTS DIVERS ET SIGNALÉTIQUE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 31-07-2020

**11**

**Reference** [0009/AONR/MINAC/ 2020 DU 20 JUILLET 2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0009/AONR/MINAC/ 2020 DU 20 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ESPLANADE DU MUSEE NATIONAL DE YAOUNDELOT N°2 (RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DES PRÉSENTOIRS GALLÉRIES BOUTIQUES)

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 31-07-2020

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

**12**

**Reference** [07/AONO/CKKEM/CIPM-RTE/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/CKKEM/CIPM-RTE/2020 DU 13/07/2020 RELATIF POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE INTER N°5 CARREFOUR TAPAM (NJINBONG 1) -TON KANA ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIERE DONKOU SUR LA ROUTE DU CES BILINGUE DE KEKEM VERS BANWA

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 24-07-2020

**13**

**Reference** [032/20/DCO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 032/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'APPAREILS DE MESURE DU TAUX D'HUILERIE DU COTON GRAINE ET DE LA FIBRE A LA SODECOTON

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** 11-08-2020

**14**

**Reference** [N°005/CD/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION DIRECTEN°005/CD/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2020 DU 22/07/2020 POUR LA MAINTENANCE MATERIELLE ET LOGICIELLE DU RESEAU INFORMATIQUE DU MINEDUB, SUR FINANCEMENT DU BF, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) 2020

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 11-08-2020

**15**

**Reference** [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES N° 08/AONO/CFC/CIPM/2019 DU27/11/2019 POUR LE RENOUELEMENT DES ENSEIGNES LUMINEUSES DU SIEGE ET DES. DIX AGENCES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**16**

**Reference** [N° 053/E/2/C/MINHDU/SG/C2D](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 053/E/2/C/MINHDU/SG/C2D DU 21 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°008/E/2/AOIR/MINHDU/C2D/2020 DU 20/02/2020 POUR L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES »

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**17**

**Reference** [N°051/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE DE PRESSE N°051/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 17 JUILLET 2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°050/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE DE PRESSE N°050/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 17 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>19</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°019/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°019/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 23 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINCOM/CIPM/2020 DU 08 AVRIL 2020 FINANCEMENT : BIP/MINCOM/2020</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>20</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">005/DM/C.MAK/SG/SPM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/C.MAK/CIPM/ROUTES/2020 DU 27 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS ROUTIERS COMMUNAUX DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>21</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">006/DM/C.MAK/SG/SPM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRECOMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2020 DU 27 MAI 2020 POUR L'APPUI AUX ACTIVITES DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>22</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°0034/C/MINEE/SG/DGRE/UCP-BADEA/OFID/IAC</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°0034/C/MINEE/SG/DGRE/UCP-BADEA/OFID/IAC DU 23/07/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION NATIONALE RESTREINTEN°294/DPNR/MINEE/CMPM/UCP-BADEA-OFID/19 DU 19/12/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT EXTERNE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE 7 CENTRES SECONDAIRES (EXERCICES 2016 À 2019).</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>23</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 23 /C/ HC/HILTON/CIPM/DG/JP/NR</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 23 /C/ HC/HILTON/CIPM/DG/JP/NR COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N° 18/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 12 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TABLEAUX ELECTRIQUES DU HILTON YAOUNDE CHC</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 00025/C/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG/20</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 00025/C/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG/20 DU 21 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/BISS/AONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG/CIPM/20 DU 15 JUIN 2020 POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 00002108/INS/DG/DAF/SDBM/SMA/nncp</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/INS/CIPM/2020 DU 19 FEVRIER 2020.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°049/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE DE PRESSE N°049/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 17 JUILLET 2020 PORTANT ANNULATION DES APPEL D'OFFRES
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°034/020/C/MSP/HGY/CIPM/ 20</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°034/020/C/MSP/HGY/CIPM/ 20 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/HGY/CIPM/20 DU 12 MAI 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR GARDIENNAGE DES LOCAUX DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°049/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE DE PRESSE N°049/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 17 JUILLET 2020 PORTANT ANNULATION DES APPEL D'OFFRES
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°051/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE DE PRESSE N°051/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 17 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**30**

Reference [N°050/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSE N°050/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 17 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**31**

Reference [N°0034/C/MINEE/SG/DGRE/UCP-BADEA/OFID/IAC](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°0034/C/MINEE/SG/DGRE/UCP-BADEA/OFID/IAC DU 23/07/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION NATIONALE RESTREINTE N°294/DPNR/MINEE/CMPM/UCP-BADEA-OFID/19 DU 19/12/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT EXTERNE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE 7 CENTRES SECONDAIRES (EXERCICES 2016 À 2019).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**32**

Reference [N°\\_23\\_/C/ HC/HILTON/CIPM/DG/JP/NR](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°\_23\_/C/ HC/HILTON/CIPM/DG/JP/NR COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N° 18/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 12 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TABLEAUX ELECTRIQUES DU HILTON YAOUNDE CHC

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**33**

Reference [007/DM/C.MAK/SG/SPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2020 DU 27 MAI 2020 POUR L'APPUI AUX ACTIVITES DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

**34**

Reference [N°069/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°069/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 23 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINCOM/CIPM/2020 DU 08 AVRIL 2020.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**35**

Reference [N°00331/D/MINEE/SG/DGRE/UCP-BADEA-OFID/IAC](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°00331/D/MINEE/SG/DGRE/UCP-BADEA-OFID/IAC DU 23/07/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION NATIONALE RESTREINTE N°294/DPNR/MINEE/CMPM/UCP-BADEA-OFID/19 DU 19/12/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT EXTERNE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE 7 CENTRES SECONDAIRES (EXERCICES 2016 À 2019).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>36</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/DM/C.MAK/SG/SPM/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/C.MAK/CIPM/ROUTES/2020 DU 27 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS ROUTIERS COMMUNAUX DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>37</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 00045/DM/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG/20</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N° 00045/DM/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG/20 DU 01 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LES LETTRES-COMMANDES RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/BISS/AONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG/CIPM/20 DU 15 JUIN 2020 POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>38</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 022/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/JB/NR</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DÉCISION N° 022/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/JB/NR PORTANT ATRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N° 18/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 12 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX REMPLACEMENT DES TABLEAUX ELECTRIQUES DU HILTON YAOUNDE CHC <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>39</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°00002107/INS/DG/DAF/SDBM/SMA/nncp</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DÉCISION N°00002107/INS/DG/DAF/SDBM/SMA/NNCP DU 24 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/INS/CIPM/2020 DU 19/02/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) EXERCICE 2020 ; <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>40</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°033/020/D/MSP/HGY/CIPM/20</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°033/020/D/MSP/HGY/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/HGY/CIPM/20 DU 12 MAI 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>41</b>	<b>Reference</b> <a href="#">008</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°008 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 BIS/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CAMP SONEL ESSOS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>42</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">n/a</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF SUR L' APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°, 005 BIS/AONO/COB/CIPM/2019 DU 29 JUIN 2020 RELATIF :POUR LA REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : NKOLFEP – YEMSOUM – NKOL MENDOUGA – EZEZANG MENDOU, DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>43</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">004/ADD/ C-AKGA/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-AKGA/CIPM/2020 DU 24/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A LA SOUS-PREFECTURE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINDEVEL.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>44</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">007/CAY5/SG/SMP/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001 BIS/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CAMP SONEL NGOUSSO ; DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>45</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF RECTIFICATION</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ADDITIF RECTIFICATION N° 016 /AONO/REN/DMS/C-MORA/CIPM/AI/2020 DU 03/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DE 37,5 HA DANS LA COMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFOF EXERCICE 2020, LIGNE 5433961076413582203941</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>46</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">18 /AD/C.NTK/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> RELATIF A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°_09_/AONO/MINDEVEL/DMI/CIPM-NTK/2020DU 25 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>47</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N°2020/102</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF RECTIFICATIF N°2020/102 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°20/004/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2020 DU 29 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE STATION WAGON A L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BIP UMA, IMPUTATION : PROG. 241 ACTIVITÉ 3.3- 222000 (SC), EXERCICE 2020</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>48</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">17 /AD/C.NTK/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	RELATIF A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTN°_10_/AONO/CNTK/SG/CIPM/2020 DU 25/05/2020 EN PROCECDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>49</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N°2020/101</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF RECTIFICATIF N°2020/101 RELATIF A AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°20/005/DC/MINESUP/UMA/CIPM/2020 DU 17 JUIN 2020 POUR L'ACQUISITION D'UNE (01) AMBULANCE A L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BUDGET UMA, IMPUTATION : 222000, EXERCICE 2020
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>50</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/ADD/ C-AKGA/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	RELATIF A LA DEMANDE COTATION N°001/DC/C-AKGA/CIPM/2020 DU 24/06/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI D'ABEM DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINSANTE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

# PROJET FILETS SOCIAUX

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°003/AON/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2020 DU 23 JUILLET 2020 PAYS : CAMEROUN NOM DU  
PROJET : PROJET FILETS SOCIAUX (PFS) FINANCEMENT : IDA CRÉDIT N°6223/DON N°D2980 CM/FONDS  
DE L'AFD/ FONDS DU GOUVERNEMENT NOM DU MARCHÉ : IMPRESSION ET REPROGRAPHIE DES  
DOCUMENTS DANS LE CADRE DU PROJET FILETS SOCIAUX**

## **FINANCEMENT**

BUDGET AUTONOME (BA) , IDA CRÉDIT N°6223/DON N°D2980 CM/FONDS DE L'AFD/ FONDS DU  
GOUVERNEMENT

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **1. Objet**

Le Gouvernement de la république du Cameroun a reçu un crédit et un Don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), a signé avec l'Agence française de Développement (AFD) une Convention d'affectation de l'appui budgétaire sectoriel du 3ème C2D pour financer le Projet Filets Sociaux. Il a l'intention d'utiliser une partie des fonds de ces financements et de ses ressources propres pour effectuer des paiements au titre du Marché à commandes pour lequel l'Appel d'Offres N°003/AON/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/ CSPM/2020 pour l'impression et la reprographie des documents dans le cadre du Projet Filets Sociaux.

Le Projet Filets Sociaux sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'impression et la reprographie des documents du le Projet Filets Sociaux (PFS).

## **2. Consistance des prestations**

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AON) tel que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, édition de juillet 2016 révisée en Novembre 2017 et août 2018 », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que défini dans le Règlement de passation des marchés.

## **3. Participation et origine**

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet Filets sociaux, sise au quartier Bastos à Yaoundé, face Rotary club, BP 5838 Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage, porte C4, Tél : 222 21 92 25, email [projet.filetssociaux@gmail.com](mailto:projet.filetssociaux@gmail.com) avec copie à [michnjoh@yahoo.fr](mailto:michnjoh@yahoo.fr) et [andylobe2000@yahoo.fr](mailto:andylobe2000@yahoo.fr) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres de lundi à vendredi entre 8 heures et 16 heures, heure locale

## **4. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres en Français est disponible et peut être obtenu par les soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous sur présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA représentant les frais d'acquisition du dossier sur le compte n° 335 988 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "Compte Spécial CAS ARMP". Il s'agit de : Agence Centrale Yaoundé, Douala Bonadjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.

## **5. Remises des offres**

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le mardi 25 août 2020 à 14 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée.

## 6. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission valable pendant Cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des plis. La garantie de soumission est de 2 600 000 (deux millions six cent mille) Francs CFA.

L'absence de cette Garantie de soumission est éliminatoire.

## 7. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne dans la salle de réunion de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux sise au quartier Bastos face Rotary club le mardi 25 août 2020 à 15 heures, heure locale.

## 8. Critères d'évaluation

. Les exigences en matière de qualification sont :

- Présenter une attestation de surface financière d'au moins 100 000 000 (cent millions) de Francs CFA délivrée par une Banque de 1<sup>er</sup> ordre;
- Avoir réalisé des chiffres d'affaires annuels au cours des trois (03) dernières années tel qu'au moins un de ces chiffres d'affaires annuel représente au minimum soixante-dix millions (70 000 000) de Francs CFA.
- Avoir réalisé en tant que fournisseur principal un nombre minimum de deux (02) marchés similaires au cours des trois (03) dernières années (2017, 2018, 2019) matérialisées par des justificatifs (copie 1<sup>ère</sup> et page de signature des contrats enregistrés et procès-verbaux de réception y relatifs). Le montant minimum de chaque marché doit être de dix millions (10 000 000) Frs CFA.
- Présenter une garantie d'offre d'un montant de 2 600 000 (deux millions six cent mille) F CFA ou équivalent (en cas de groupement, la libeller au nom du groupement).

## 9. Durée Validité des Offres

La validité de l'offre est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

## 10. Renseignements Complémentaires

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux  
Sise au quartier Bastos, Face Rotary club,  
BP 5838 Yaoundé, Cameroun

Tél. : + 237 222 21 92 25 ; email : [projet.filetssociaux@gmail.com](mailto:projet.filetssociaux@gmail.com)

Les offres doivent être produites en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels seront chiffrés Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnée de la version numérique de l'offre sur CD ROM.

Les enveloppes fermées devront comprendre la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AON/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR IMPRESSION ET REPROGRAPHIE DES DOCUMENTS DANS LE CADRE DU PROJET FILETS SOCIAUX, EN PROCEDURE D'URGENCE ».

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DEPOUILLEMENT ».

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le COORDONNATEUR

**NJOH MICHELIN**

# AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 ./AONO/MINPMEESA/APME/CIPM DU 23 JUILLET 2020 POUR LA CONSTRUCTION DES CENTRES D'ACCOMPAGNEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (CA-PME) DE GAROUA ET BAMENDA (PROGRAMME TRANSFAGRI) EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : FONDS C2D DU PROGRAMME TRANSFAGRI, CONVENTION D'AFFECTATION N°CCM 1443 01 K, ENTRE L'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT ET LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, lance une Consultation Nationale Ouverte pour la construction des Centres d'Accompagnements des Petites et Moyennes Entreprises (CA-PME) de Garoua et de Bamenda (programme TRANSFAGRI) à l'APME.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres portent sur la construction d'un immeuble R+2. Ces travaux sont répartis en neuf (09) unités à savoir :

Travaux d'installation de chantier,

Gros œuvre,

Revêtements scellés,

Charpente, Couverture, Faux-plafonds,

Menuiseries Métalliques, Bois, Aluminium

Peinture,

Electricité Courants Forts, Courants Faibles, Climatisation et Signalétique Plomberie et Sanitaires VRD (Les travaux relatifs aux Aménagements des abords),

## 3. Allotissement

Les travaux sont repartis en deux (02) lots comme suit :

N° lot	Région	Département	Désignation	Coût Prévisionnel (en FCFA)
Lot 1	Nord	Bénoué	Construction d'un immeuble R+2 à Garoua	150 000 000
Lot 2	Nord-Ouest	Mézam	Construction d'un immeuble R+2 à Bamenda	150 000 000

Les deux (02) lots peuvent être attribués au même prestataire

## 4. Participation et origine

Le présent appel d'offres s'adresse aux entreprises de droit camerounais justifiant de compétences dans la réalisation de travaux similaires.

## 5. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par fonds C2D du programme TRANSFAGRI, convention d'affectation N°CCM 1443 01 K, entre l'agence française de développement et la république du Cameroun.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 222 21 92 96, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier du présent appel d'offres peut être retiré par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Approvisionnements et du Patrimoine de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 222 21 92 96 contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **Cent mille (100 000) F CFA** non remboursable payable dans le **compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P, Fax, Téléx, Téléphone).

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnement de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA; Tél. 222 21 92 96 au plus tard **le 26 Août 2020 à 12 heures**, heure locale. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/MINPMEESA/APME/CIPM DU 23 juillet 2020 POUR LA CONSTRUCTION DES CENTRES D'ACCOMPAGNEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (CA-PME) DE GAROUA ET BAMENDA (PROGRAMME TRANSFAGRI) EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**FINANCEMENT : FONDS C2D DU PROGRAMME TRANSFAGRI, CONVENTION D'AFFECTATION N°CCM 1443 01 K, ENTRE L'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT ET LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

### Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de trois millions ( 3 000 000 ) de FCFA pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières, aura lieu le **26 Août 2020 à 13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'APME.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### 14.1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après les 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ou montant de la caution non conforme ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
- Absence de la déclaration d'intégrité dûment signée par le soumissionnaire ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- Non satisfaction à soixante-quinze pour cent (75%) des sous-critères essentiels soit 48 sur 64 sous-critères ;
- Non satisfaction à cent pour cent (100%) des sous-critères essentiels relatifs aux Conducteurs des Travaux ;
- Absence de preuve justifiant la possession d'au moins une (01) bétonnière de 250 Litres minimum et d'un vibreur ;
- Absence d'une capacité de financement de 75 000 000 FCFA pour chaque lot ;

### 14.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur soixante-quatre (64) sous-critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Situation financière 02 sous-critères
- Présentation de l'offre 03 sous-critères
- Personnel 25 sous-critères
- Références 20 sous-critères
- Moyens matériels 07 sous-critères
- Méthodologie 07 sous-critères

## 14. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée **la moins-disante**. En cas d'égalité parfaite, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant la meilleure offre technique.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Chef Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA, Tel : 222 21 92 96.

### **Corruption et manœuvres frauduleuses**

Les Présidents, les acteurs de la passation des marchés des services du Maître d'Ouvrage Délégué et Membres de la commission et les Prestataires doivent observer en tout temps, les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BADGA JEAN MARIE LOUIS**

# COMMUNE AWAE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CIPM/CAWAE/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN MARCHÉ MUNICIPAL D'AWAE VILLE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, –EXERCICE 2020.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
54 27 351 01 641106 2226 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public (BIP) 2020, **le Maire de la Commune d'Awaé** lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour **les travaux de réhabilitation de l'ancien marché municipal d'Awaé ville dans la Commune d'Awaé, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.**

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes:

- *Lot 100 : travaux de réhabilitation*
- *Lot 200 : construction d'un bloc de trois (03) boutiques*
- *Lot 300 : construction d'un bloc latrine à 04 compartiments.*

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de **trente-sept millions cinq cent quarante-sept mille (37 547 000).**

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

## 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020 ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Source de financement	Imputation	Acte
Lot unique	Travaux de réhabilitation de l'ancien marché municipal d'Awaé ville.	MINDDEVEL	54 27 351 01 641106 2226 821	IV02431

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Awaé, **Tél : 697 06 33 02 / 674 46 90 32** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Secrétariat Général de la Commune d'Awaé** dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'Awaé des frais d'achat du DAO d'un montant de **Soixante mille (60 000) francs CFA** non remboursables.

La quittance d'achat devra préciser :

- La dénomination du projet ;
- Le nom du Soumissionnaire ;
- Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- Le montant des frais payés.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept(7) exemplaires** dont **un (1) original et six (6) copies** marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à **la salle des actes de la Mairie d'Awaé** au plus tard le **17 Août 2020 à 11 h 30 Mn**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CIPM/CAWAE/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN MARCHÉ MUNICIPAL D'AWAE VILLE DANS LA COMMUNE D'AWAE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.**

**(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est fixé à **trois (03) mois** maximum à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution de la Lettre Commande.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire **d'un montant de 2% du montant prévisionnel sollicité** délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus **trois (03) mois**.

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel FCFA TTC	Caution de soumission en FCFA
<b>Lot unique</b>	Travaux de réhabilitation de l'ancien marché municipal d'Awaé ville.	<b>37 547 000</b>	<b>750 940</b>

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **en un temps** à la salle des Actes de la Mairie d'Awaé, **le 17 Août 2020 à 12h30 Mn précises**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Awaé en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

### - Critères éliminatoires.

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique moins de 80 % d'éléments positifs ;

### - Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Les références de l'entreprise ;
- L'accès à une ligne de crédit (attestation de solvabilité) ;
- L'expérience du personnel d'encadrement ;
- Le matériel essentiel ;
- Le chiffre d'affaires ;
- La preuve d'acceptation des conditions du marché ;
- la méthodologie et l'organisation du travail.

## 15. Attribution

La lettre commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- administrative **sera jugée conforme** ;

- technique sera jugée conforme et aura reçu **un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % soit 20 oui sur 25.**

- financière après les corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée **la moins disante.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables auprès du secrétariat Général de la Commune d'Awaé, **Tél : 697 06 33 02 / 674 46 90 32** aux heures ouvrables.

### - ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la commune d'Awaé se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

### - VULGARISATION DES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DE LA CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALÉE PAR ECRIT ET MESSAGERIE TELEPHONIQUE A LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC) AU NUMERO 1517.**

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MAIRE

**AKONO ALINGA ANDRE REMI**

# COMMUNE AWAE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CIPM/CAWAE/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES D'OMAN ET D'ESSAMINTSANG DANS LA COMMUNE D'AWAE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, –EXERCICE 2020.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
54 15 197 01 641106 2222 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public (BIP) 2020, **le Maire de la Commune d'Awaé** lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour **les travaux de réhabilitation des salles de classe dans les écoles publiques d'Oman et d'Essamintsang dans la Commune d'Awaé, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.**

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes:

- Lot 100 : travaux préparatoires
- Lot 200 : travaux de maçonnerie
- Lot 300 : Charpente couverture
- Lot 400 : Menuiserie métallique
- Lot 500 : Electricité
- Lot 600 : Peinture
- Lot 700 : VRD

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de **douze millions (12 000 000) de FCFA pour le lot 1 et Douze millions sept cent soixante-sept mille (12 767 000) de FCFA pour le lot 2.**

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de **deux (02) lots. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de deux (02) lots.**

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel FCFA TTC
<b>Lot 1</b>	Travaux de réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique d'Oman	<b>12 000 000</b>
<b>Lot 2</b>	Travaux de réfection des salles de classe à l'école publique d'Essamintsang	<b>12 767 000</b>

## 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

## 6. Financement



Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020 ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Source de financement	Imputation	Acte
Lot 1	Travaux de réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique d'Oman	MINEDUB	54 15 197 01 641106 2222 426	IV00282
Lot 2	Travaux de réfection des salles de classe à l'école publique d'Essamintsang	MINDEVEL	54 27 641106 2212	IV02430

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Awaé, **Tél : 697 06 33 02 / 674 46 90 32** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Secrétariat Général de la Commune d'Awaé** dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'Awaé des frais d'achat du DAO d'un montant de **quarante mille (40 000) francs CFA** non remboursables.

La quittance d'achat devra préciser :

- La dénomination du projet ;
- Le nom du Soumissionnaire ;
- Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- Le montant des frais payés.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept(7) exemplaires** dont **un (1) original et six (6) copies** marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à **la salle des actes de la Mairie d'Awaé** au plus tard le **17 Août 2020 à 12 h 30 Mn**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CIPM/CAWAE/2020 DU 23JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES D'OMAN ET D'ESSAMINTSANG DANS LA COMMUNE D'AWAE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.**

**(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux pour chaque lot est fixé à **trois (03) mois** maximum à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution de la Lettre Commande.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire **d'un montant de 2% du montant prévisionnel sollicité** délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, et valable pendant **rente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus **trois (03) mois**.

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel FCFA TTC	Caution de soumission en FCFA

<b>Lot 1</b>	Travaux de réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique d'Oman	<b>12 000 000</b>	<b>240 000</b>
<b>Lot 2</b>	Travaux de réfection des salles de classe à l'école publique d'Essamintsang	<b>12 767 000</b>	<b>255 340</b>

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **en un temps** à la salle des Actes de la Mairie d'Awaé, **le 17 Août 2020 à 13h30 Mn précises**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Awaé en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

### - Critères éliminatoires.

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique moins de 78 % d'éléments positifs ;

### - Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Les références de l'entreprise ;
- L'accès à une ligne de crédit (attestation de solvabilité) ;
- L'expérience du personnel d'encadrement ;
- Le matériel essentiel ;
- Le chiffre d'affaires ;
- La preuve d'acceptation des conditions du marché ;
- la méthodologie et l'organisation du travail.

## 15. Attribution

La lettre commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- administrative **sera jugée conforme** ;
- technique sera jugée conforme et aura reçu **un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 78 % soit 18 oui sur 23.**

- financière après les corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée **la moins disante.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables auprès du secrétariat Général de la Commune d'Awaé, **Tél : 697 06 33 02 / 674 46 90 32** aux heures ouvrables.

### - ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la commune d'Awaé se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

### - VULGARISATION DES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DE LA CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVÉRÉE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ÊTRE SIGNALÉE PAR ÉCRIT ET MESSAGERIE TÉLÉPHONIQUE À LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC) AU NUMÉRO 1517.**

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MAIRE

**AKONO ALINGA ANDRE REMI**

# CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CFC/CIPM/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES RAYONNAGES MOBILES D'ARCHIVAGE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture et l'installation de rayonnages mobiles d'archives dans ses différentes agences.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente comprennent la fourniture et l'installation des rayonnages mobiles d'archives aux lieux de livraison.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **163 000 000 FCFA**:

## 4. Allotissement

Les fournitures objet du présent dossier d'appel d'offres sont en un seul lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais justifiant de capacités, compétences et expertise avérées dans le domaine.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du Crédit Foncier du Cameroun, exercice 2020.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures et jours œuvrés au Crédit Foncier du Cameroun, Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés sis au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège, porte 202, tél : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu dès publication du présent avis au Service des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun, 2<sup>ème</sup> Etage, Porte 202, Tél. : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **150.000 (cent cinquante mille) francs CFA** dans le compte intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP » ouvert dans les livres de la BICEC.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales / Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés sis au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège, porte 202, tel : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, au plus tard le **25 août 2020 à 11h** et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES N°09/AONO/CFC/CIPM/2020 du 23 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES RAYONNAGES MOBILES D'ARCHIVES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de **six (06) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, d'un montant égal à **3 200 000 FCFA**:

Cette caution de soumission devra être établie par une banque agréée par le Ministère en charge des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le même jour **25 août 2020** en un temps, à l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, dans la salle de réunion sise au 5<sup>ème</sup> étage, porte 502, à **12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Crédit Foncier du Cameroun.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### ● Critères éliminatoires :

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;

1. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
2. Pièces falsifiées ou fausses déclarations
3. Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établie annuellement par le MINMAP
4. Non-respect d'une spécification technique majeure des rayonnages mobiles telles que spécifiés dans le Descriptif des fournitures (Pièce n°5) (Matériau, revêtement, hauteur, profondeur des baies, nombre d'étagères par baie, portée des étagères)
5. Absence de fiche technique et prospectus des rayonnages mobiles proposés
6. Absence d'une attestation de surface financière à hauteur du montant indiqué dans le présent DAO ;
7. Note technique inférieure à 70% de oui

### ● Critères essentiels :

1. Présentation générale des dossiers (reliure, pagination, pièces dans l'ordre) ;

1. Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires assorties des justificatifs;
2. Méthodologie d'installation
3. Personnel
4. Matériel
5. Service après-vente ;
6. Délai

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est qualifiée techniquement et évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au plus tard quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres auprès de la Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés sis au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège, porte 202, tel : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21.

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MISSI Jean Paul**

# CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CFC/CIPM/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES TRAVAUX DE REFECTION ET DE DECORATION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUNFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la rénovation et de la mise à niveau de son immeuble siège, le Directeur Général lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la maîtrise d'œuvre complète des travaux ci-dessous énumérés visant la réhabilitation de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun. Il s'agit de:

- La remise à niveaux des lots architecturaux (revêtement sols et murs, menuiseries métalliques, bois et aluminium, faux plafonds, peinture éclairage etc.) ;
- La réfection de la décoration intérieure et extérieure de l'immeuble ;
- La mise en cohérence de certains équipements et installations avec la décoration de l'immeuble ;
- L'aménagement d'une salle polyvalente (bibliothèque et salle de formation) à l'aile droite du RDC ;
- Le parachèvement du contrôle d'accès à l'immeuble.

## 2. Consistance des prestations

Il convient de rappeler au préalable que l'immeuble siège du CFC a fait l'objet d'un audit tous corps d'état. La présente consultation, qui devra prendre en compte les conclusions dudit audit, se subdivise en deux phases :

### Phase 1 : ETUDES

- Dresser un audit aussi précis que possible de l'existant (lots architecturaux) en faisant ressortir pour chaque corps d'état, toutes les pathologies, imperfections , dégradations, non-conformité aux normes et règles en vigueur ;
- Concevoir des solutions appropriées pour chaque cas ;
- Concevoir et proposer un nouveau design en matière de décoration intérieure et extérieure, un accent sera accordé aux espaces dits nobles de l'immeuble ;
- Élaborer sur la base des solutions préconisées et préalablement validées par le maître d'ouvrage, un Avant-projet Sommaire (APS), un Avant-projet Détaillé (APD) et un Dossier De Consultation Des Entreprises (DCE) ;
- Estimer le coût des travaux de remise à niveau ;
- Assister le maître d'ouvrage dans la procédure de passation des marchés des travaux.

### Phase 2 : SUIVI DE L'EXECUTION DES TRAVAUX

- Valider le dossier d'exécution des entreprises ;
- Suivre et contrôler l'exécution des travaux conformément aux règles de l'art ;
- Organiser et conduire les réunions de chantier ;
- Elaborer les procès-verbaux et compte rendus des réunions ainsi que les attachements en vue de l'établissement des décomptes ;
- Produire mensuellement à l'attention du Maître d'Ouvrage, un rapport sur le niveau d'avancement des travaux et des éventuels problèmes rencontrés.

### 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de cette prestation est plafonnée à quatre-vingt-huit millions (88 000 0000) Francs CFA tout taxes comprises dont quarante-huit millions (48 000 000) pour la phase d'études et quarante millions (40 000 000) pour la phase du suivi et du contrôle de l'exécution.

### 4. Allotissement

Les prestations d'objet du présent appel d'offres sont organisées en lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les Cabinets ou groupement de Cabinets spécialisés dans le domaine, de droit camerounais et installées au Cameroun à l'exclusion de celles :

- Se trouvant sous le coup de la suspension suite à la réalisation d'un marché,
- Qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes, qui ne sont pas administrées selon les règles de droit commercial.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offre National Ouvert sont financés par le budget d'investissement du Crédit Foncier du Cameroun, Exercice 2020, ligne budgétaire « Agencements ».

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, auprès de la Direction des Affaires Générales (DAG), Service des Marchés, sis au 2<sup>ème</sup> étage, de l'immeuble siège du Crédit Foncier de Cameroun, porte 302 Tél. : 2 22 23 52 16/ 222 23 52 27, Fax : 222 23 52 21.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dès publication du présent avis, après la Direction des Affaires Générales (DAG), Service des Marchés, sis au 2<sup>ème</sup> étage, de l'immeuble siège du Crédit Foncier de Cameroun, porte 202 Tél. : 2 22 23 52 16/ 222 23 52 27, Fax : 222 23 52 21. Contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 75 000 (soixante-quinze mille) F CFA, sur le compte intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP » ouvert dans les Agences BICEC.

### 9. Remises des offres

Chaque offre dont un original et cinq copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales/ Sous-direction du patrimoine et des archives, Service des Marchés, sis au 2<sup>ème</sup> étage, porte 202, Tél : 222 23 02 31, au plus tard le 26 août 2020 à 11 h et devra porter la mention

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10 /AONO/CF/CIPM/2020 DU 23 JUILLET 2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES TRAVAUX DE REFECTION ET DE DECORATION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN  
« A ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

### 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est réparti en deux :

- Le délai d'exécution des prestations de la **phase 1** est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Ce délai n'inclut pas le temps nécessaire pour la validation des différents livrables.

- Le délai d'exécution de la **phase 2** consacrées au suivi de l'exécution des travaux est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations prescrivant le démarrage desdites prestations.

### 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumission doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de un million six cent mille (1 600 000) F CFA établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Elle sera libérée d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, le même jour que la date limite de dépôt, le 26 AOUT 2020, à 12 heures précise, par la Commission Interne de Passation Des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun siégeant dans la salle de réunion du 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège du CFC, porte 502.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

N°	DÉSIGNATION DES CRITÈRES	OUI	NON
1	Dossier administratif non-conforme ou incomplet dans un délai de 48 h suivant l'ouverture des offres		
2	Absence de la caution de soumission		
3	Fausse déclarations ou pièces falsifiées		
4	Chiffre d'affaires annuel dans les études dans le domaine des travaux similaires au cours des cinq (05) dernières années cumulées inférieur à 150 000 000 FCFA		
5	Omission de renseignement dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié		
6	Note obtenue inférieure sur critères essentiels à 15/20		
7	Absence d'une attestation de surface financière d'une valeur de vingt millions (20 000 000) FCFA, délivrée par une banque de premier ordre		

### 1.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

N°	DÉSIGNATION DES CRITÈRES	POINTS
1	Présentation générale de l'offre	1
2	Pertinence et cohérence de la note méthodologique et du plan de travail	2
3	Qualification et expérience du personnel ressource	11
4	Expérience dans la réalisation des prestations similaire	3
5	Moyens logistiques	3
	<b>Total</b>	<b>20</b>

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire pour lequel le dossier administratif sera complet et à jour, l'offre technique jugée conforme et dont l'offre financière sera jugée la mieux-disante sur le plan technico-financier, c'est à dire qui aura obtenu la note globale la plus élevée.

Note Globale Ng0.80 Nt + 0,20Nf

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Des informations complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la Direction de Affaires Générales, Service des Marchés, sis au 2<sup>ème</sup> étage, porte 202 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun.

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MISSI Jean Paul**

# INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/INS/CIPM/2020 DU 20/07/2020 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU À L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), FINANCEMENT BIP DE L'INS ? EXERCICE 2020 " EN PROCÉDURE D'URGENCE "**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique ci-après désigné "Maitre d'Ouvrage", publie le présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence en vue de la sélection d'un prestataire chargé de fournir le mobilier de bureau de l'immeuble siège de l'INS à Yaoundé, sur financement du Budget d'Investissement Public, Exercice 2020.

## 2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture des livrables ci-après, suivant les caractéristiques techniques contenues dans le descriptif des fournitures:

- Bureaux en bois IROKO ou sappelli, panneau table top, MC 6-8%, colle utilisé D4 ou D3 avec plateau en bois et croute de cuir incorporé, sous-main simili cuir incorporé ; caisse laquée marron foncée ou noir, satinée et tiroir et espace clavier en quatre face (4 x 2) ;
- Fauteuils en cuir (grand confort, mécanisme synchroné, accoudoir, roulettes, assise réglable en hauteur, rembourrage mousse haute densité bouton capitonnée), Fauteuils visiteur avec accoudoir, en bois rembourrage mousse haute densité,
- Bibliothèques en bois LC Iroko ou sappelli , caisse laquée, marron foncée satinée, battant vitré en haut et battant fermé en bas, + tiroirs, avec étagères,
- Meubles TV en bois ;
- Tables de travail en bois Iroko ou sappelli, simili cuir incorporé
- Chaises en bois mousse haute densité, assorti à la table de réunion ;
- Salons 5 places (1 canapé 3 places ,2 fauteuils) ;
- Retour informatique en bois LC iroko ou Sappelli assorti au bureau ;
- Comptoir ;
- Banquettes 4 places ;
- Pupitre en bois.

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans les domaines du mobilier de bureau installés sur le territoire camerounais.

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des prestations est de **soixante dix sept millions (77 000 000) de francs CFA** toutes taxes comprises.

## 4. Allotissement

Les prestations objet du marché se feront en un seul lot

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans ce type de prestation, installées sur le territoire camerounais.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020. IMPUTATION : Sous-programme 3023 : Action 31. Amélioration du cadre de travail ; Activité 4 : réalisation et équipement de l'immeuble siège et des agences régionales ; paragraphe 222101. Equiper les bureaux de l'immeuble siège en matériel et mobilier de bureau.



## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'INS, Direction des Affaires Administratives et Financières (Service des Marchés), BP 134 Yaoundé, tél : (+237) 222 22 04 45 / 222 22 25 73, Fax : (+237) 222 23 24 37, site web : [www.statistics-cameroon.org](http://www.statistics-cameroon.org), sis à l'entrée des Services du Premier Ministre, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés (Direction des Affaires Administrative et Financières) de l'INS sise à l'entrée des Services du Premier Ministre dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA**, au « compte spécial CAS-ARMP, » ouvert dans les agences BICEC. La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés (Direction des Administrative et Financières) de l'INS sise à l'entrée des Services du Premier Ministre, au plus tard le **24/08/2020 à 12h00** et devra porter l'attention :

« *Avis d'Appel d'Offres National N°003/AONO/INS /CIPM/2020 du 24/07/2020 pour la fourniture du mobilier de bureau à l'INS, Exercice 2020*

"En procédure d'urgence"

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de vingt un (21) jours.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de un million cinq cent quarante mille (**1 540 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu **le 24/08/2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS, dans la salle de réunion de l'Institut National de la Statistique (INS), sis aux bâtiments annexes, en contrebas du Ministère de l'Administration Territoriale.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à ces séances d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

N°	Critères Eliminatoires
01	Absence de l'original de la caution de soumission
02	Fausse déclarations ou pièces falsifiées

03	Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des offres
04	Offre non- conforme aux prescriptions du DAO, ou non produite en sept (07) exemplaires
05	Non-respect des caractéristiques techniques du mobilier précisées dans le RPAO
06	Absence d'un prix unitaire quantifié
07	Non-Possession-exploitation d'une menuiserie (justifiée par une licence ou agrément d'exploitation)
08	Absence du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres
09	Absence du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE)
10	Absence du sous- détail des prix unitaires
11	Note technique inférieure à 80% de oui ;
12	Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années.

### Critères essentiels (notation binaire).

Les critères essentiels renseignent sur la qualification technique des candidats.

Les offres techniques seront évaluées de façon binaire (oui/non), sur la base de la grille d'évaluation ci-après :

N°	CRITÈRES	OUI	NON
01	Lisibilité du document		
02	Reluire du document		
03	Agencement (séparation des pièces par des intercalaires de couleur autre que le blanc, respect de l'ordre d'assemblage)		
04	Le chiffre d'affaires supérieur ou égal à 200 millions sur les trois(03) dernières années		
05	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières		
06	Expérience du soumissionnaire sur les prestations similaires : avoir exécuté au cours des cinq (05) dernières années au moins un marché similaire d'un montant cumulé supérieur ou égal à 200 millions (joindre première et dernière pages des contrats et procès-verbaux de réception)		
07	Délai de livraison ? à 21 jours		
08	Personnel atelier (03 techniciens dans le domaine de la menuiserie et de l'ameublement : CV et diplôme légalisé)		
09	Photos Atelier de menuiserie		
10	Factures d'achat des équipements légalisés		
11	Attestation de service après- vente et Attestation de disponibilité des pièces de rechange		
12	Planning d'exécution de la prestation		

13	Existence d'une méthodologie cohérente de fabrication des meubles		
----	---	--	--

Les détails des critères sont donnés dans la pièce n°3 du présent DAO.

### 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des affaires Administratives et Financières (Service des Marchés) de l'INS sise à l'entrée des services du Premier Ministre. Tel : 22 22 04 45 ; Fax : (+237) 22 23 24 37.

YAOUNDE le 24 Juillet 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**TEDOU Joseph**

# MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0008/AONR/MINAC/ 2020 DU 20 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ESPLANADE DU MUSEE NATIONAL DE YAOUNDELOT N° 1 : CONFECTION ET FOURNITURE DES TENTES ET CHAPITEAUX**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Arts et de la Culture (MINAC), Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour les travaux d'aménagement de **l'esplanade du Musée National de Yaoundé**.

## 2. Consistance des prestations

**Les prestations** objet du **lot n°1** concernent **la confection et la fourniture des tentes et des chapiteaux**. Elles comprennent également :

- les travaux forfaitaires d'installation de chantier, d'amenée et de repli du matériel ;
- la préparation des surfaces;
- la réalisation des plates formes amovibles en bois de qualité ;
- la confection des supports des tentes et des chapiteaux ;
- L'estampille des tentes, chapiteaux et plates formes au nom du MUSEE NATIONAL

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : **71.505.750 (Soixante onze millions cinq cent cinq mille sept cent cinquante) FCFA TTC**.

## 4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont en un seul lot et concernent la confection et la fourniture des tentes et des chapiteaux pour l'esplanade du Musée National de Yaoundé.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises figurant dans le tableau ci-après :

N°	Noms des entreprises pré-qualifiées	Adresses
1.	BUREAU AFRICAIN D'EMPLOIS ET SERVICES	BP 7507 Douala, Tél : 698 77 93 69
2	ETS KELCOGEA	Tél :655 99 09 18
3	GRAND CIEL	Tél : 694 205 830

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget Spécial du MINFI de l'exercice 2020 suivant la correspondance N°00003888/L/MINFI/SG/DGTCFM du 19 juin 2020.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés)** dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés)**, sur présentation de l'original d'une quittance de **cent mille (100 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis fermés, au **Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés)** au plus tard le **31 JUILLET 2020 à 10 heures précises**, heure locale, et déposée contre récépissé et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0008/AONR/MINAC/ 2020 DU  
20 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ESPLANADE DU MUSEE NATIONAL DE  
YAOUNDE  
LOT N° 1 : CONFECTION ET LA FOURNITURE DES TENTES ET CHAPITEAUX  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **un million quatre cent mille (1.400.000) francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 31 Juillet 2020 à **11 heures** précises, heure locale, par une Commission AD HOC désignée par le Maître d'Ouvrage à cet effet, dans la salle de conférence du Ministère des Arts et de la Culture.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### a) Critères éliminatoires et essentiels

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

#### a-1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non-respect de 4 critères essentiels ci-dessous,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- note technique inférieure à 75%

#### a-2 Critères essentiels (25 critères)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Capacité financière sur 5 sous-critères ;
- Expérience de l'entreprise sur 4 sous-critères ;
- Personnels sur 3 sous-critères;
- Matériels sur 4 sous-critères.
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations sur 9 sous-critères.

***N.B : Seules les offres qui auront obtenu au moins 18« oui » sur les 25 critères essentiels ci-dessus, seront admises à l'évaluation financière.***

### b) Critères de qualifications

#### b-1) Evaluation des offres financières

Elle consistera à :

- Vérifier les montants en chiffre et en lettres et à apporter les corrections nécessaires ;
- Classer les offres de la moins disante à la plus disante conformément aux procédures prévues par le Code des Marchés. La monnaie utilisée est le francs CFA

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès **au Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés).**

### *Dénonciation*

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48

YAOUNDE le 20 Juillet 2020

Le MINISTRE

**BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël**

## COMMUNE DE YAOUNDE IV

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/CIPM/CA/YDE IV/2020 DU 24 /07/ 2020 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DU TRONÇON VISION FINANCE ODZA - RIVIÈRE MBANKOMASSI - DERRIÈRE AUBERGE BLEU ODZA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2020 IMPUTATION :54 27 351 01 64 1192 2250 821**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
54 27 351 01 64 1192 2250 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Maître d'ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux d'aménagement en enduit superficiel du tronçon vision finance Odza - rivière MBANKOMASSI - derrière auberge bleu Odza dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV – Département du Mfoundi – Région du Centre.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres se composent en travaux comme suit :

**SERIE 000 : INSTALLATIONS**  
**SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS**  
**SERIE 200 : CHAUSSEE**  
**SERIE 300 ASSAINISSEMENT-DRAINAGE**  
**SERIE 400 : OUVRAGES D'ART-OUVRAGES HYDRAULIQUES**  
**SERIE 500 : DEPLACEMENT DES RESEAUX**

### 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 3 du présent dossier d'Appel d'Offres.

### 4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, exercice 2020, Imputation **5427 3510164 1192 2250821** à hauteur de **quatre-vingt-dix millions (90 000 000) francs CFA.**

### 5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé IV ( **Service technique de l'aménagement et des Marchés Publics sise à l'Hôtel de ville d'Ekounou premier étage**) dès publication du présent avis.

### 6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Yaoundé IV ( **Service technique de l'aménagement et des Marchés Publics sise à l'Hôtel de ville d'Ekounou premier étage**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale, basée à l'Hôtel de Ville de Yaoundé IV sise à Ekounou.

## 7. Remises des offres

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé au service de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV basé à Ekounou, au plus tard le 21-08-2020 à 13 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N°01/AONO/CIPM/CA/YDE IV/2020 du 24/07/2020**

Pour les travaux d'aménagement en enduit superficiel du tronçon vision finance Odza - rivière Mbankomassi - derrière auberge bleu Odza dans la commune d'arrondissement de Yaoundé IV.

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, d'un montant d'un **million six cent mille (1 600 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

**Les chèques bancaires non certifiés ne seront pas acceptés**

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 21/08/2020 à **14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la **Mairie de Yaoundé IV dans le bureau de la Commission de Passation des Marchés sise au premier étage de l'Hôtel de ville de Yaoundé IV à Ekounou.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en un temps.

## 12. Critères d'évaluation

### PRINCIPAUX CRITÈRES ÉLIMINATOIRES

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence du CCTP paraphé ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre technique ou financière incomplète ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Spécifications techniques non conforme à celle données dans le CCTP.

### LES PRINCIPAUX CRITÈRES DE QUALIFICATION

Les critères essentiels qui seront évalués de manière binaire (satisfaisant ou non), porteront sur :

- a) Personnel
- b) Matériel
- c) Références de l'entreprise
- d) Organisation, planning, compréhension du projet

L'évaluation des Offres sera réalisée en trois (03) étapes :

- Examen préliminaire des Offres (vérification de la conformité pour l'essentiel)
- Examen détaillé (Offres financières)
- Examen de la qualification du soumissionnaire classé premier, ayant proposé l'Offre la moins-disante conforme pour l'essentiel.

Seules les Offres jugées conformes pour l'essentiel passeront à l'examen détaillé et éventuellement à l'examen de la qualification.

### 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

### 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé IV (**Service technique de l'aménagement et des Marchés Publics sise à l'Hôtel de ville d'Ekounou premier étage**).

### ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHÉ

A l'issue de l'examen des Offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV**, le Marché des travaux sera conclu entre l'Adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV**.

YAOUNDE le 24 Juillet 2020

Le MAIRE

**BIHINA EFFILA Gabriel**

# MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0010/AONR/MINAC/2020 DU 20 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ESPLANADE DU MUSEE NATIONAL DE YAOUNDELOT 3 : TRAVAUX DE REVÊTEMENTS DIVERS ET SIGNALÉTIQUE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Arts et de la Culture (MINAC), Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour les travaux d'aménagement de **Travaux de revêtements divers et signalétique**.

## 2. Consistance des prestations

**Les prestations** objet du **lot n°3** concernent **Travaux de revêtements divers et signalétique**. Elles comprennent également :

- les travaux forfaitaires d'installation de chantier, d'amenée et de repli du matériel ;
- l'élaboration des documents d'exécution (*APS, APD, PEO*) ;
- la production d'un dossier de recollement ;
- l'élagage des arbres et le dépôt des débris hors du site ;
- la réparation des surfaces des voies, des murs et supports ;
- la réhabilitation de la voie principale et des voies piétonnes en revêtement bitumineux (*enrobés denses ou gravillonnage multicouches*) ;
- la réhabilitation des boules en or sur les poteaux de l'allée centrale ;
- les revêtements multicouches de peinture sur supports et murs de clôture ;
- la signalisation verticale du parcours citoyen.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : **103.925 000 (Cent trois millions neuf cent vingt cinq mille francs ) FCFA TTC.**

## 4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont en un seul lot et concernent la confection et la fourniture des tentes et des chapiteaux pour l'esplanade du Musée National de Yaoundé.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises figurant dans le tableau ci-après :

N°	Noms des entreprises pré-qualifiées	Adresses
1.	MAXIMUM Sarl	Tél : 677 619 062 & 694 915 671
2.	GLOBAL TRADING	BP :6412 Ydé ; Tél : 699 238 653
3.	P&M FOUNDATION	BP : 14341 Ydé , Tél : 677 050 109

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget Spécial du MINFI de l'exercice 2020 suivant la correspondance N°00003888/L/MINFI/SG/DGTCFM du 19 juin 2020.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés)** dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés)**, sur présentation de l'original d'une quittance de **cent mille (100 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis fermés, au **Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés)** au plus tard le 31 juillet 2020 à **12 heures précises**, heure locale, et déposée contre récépissé et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0010/AONR/MINAC/ 2020 DU 20 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ESPLANADE DU MUSEE NATIONAL DE YAOUNDE*

*Lot 3 : Travaux de revêtements divers et signalétique  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **Deux millions (2 000 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 31 Juillet **2020 à 13 heures** précises, heure locale, par une Commission AD HOC désignée par le Maître d'Ouvrage à cet effet, dans la salle de conférence du Ministère des Arts et de la Culture.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### a) Critères éliminatoires et essentiels

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

#### a-1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission,
- -Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- -Le non-respect de 4 critères essentiels ci-dessous,
- -Absence d'un prix unitaire quantifié,
- -note technique inférieure à 75%

#### a-2 Critères essentiels (30 critères)

- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:
- Capacité financière sur 2 sous-critères ;
- Expérience de l'entreprise sur 3 sous-critères ;
- Personnels sur 8 sous-critères;
- Matériels sur 10 sous-critères.
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations sur 7 sous-critères.

**N.B : Seules les offres qui auront obtenu au moins 21 « oui » sur les 30 critères essentiels ci-dessus, seront admises à l'évaluation financière.**

### b) Critères de qualifications

#### b-1) Evaluation des offres financières

Elle consistera à :

- Vérifier les montants en chiffre et en lettres et à apporter les corrections nécessaires ;
- Classer les offres de la moins disante à la plus disante conformément aux procédures prévues par le Code des Marchés. La monnaie utilisée est le francs CFA

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès **au Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés).**

### Dénonciation

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48

YAOUNDE le 20 Juillet 2020

Le MINISTRE

**BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël**

# MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0009/AONR/MINAC/ 2020 DU 20 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ESPLANADE DU MUSEE NATIONAL DE YAOUNDELOT N°2 (RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DES PRÉSENTOIRS GALLÉRIES BOUTIQUES)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Arts et de la Culture (MINAC), Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour les travaux d'aménagement de **Réhabilitation et aménagement des présentoirs galeries boutiques**

## 2. Consistance des prestations

**Les prestations** objet du **lot n°2** concernent **Réhabilitation et aménagement des présentoirs galeries boutiques**

. Elles comprennent également :

- *Installation de chantier, amenée et repli du matériel ;*
- *Fondation et élévation ;*
- *Toiture et faux plafond en staff et tôle lisse extérieure ;*
- *Menuiserie bois, métallique, aluminium et vitrerie ;*
- *Electricité ;*
- *Plomberie sanitaire ;*
- *Revêtement (enduits et carrelage) ;*
- *Peinture (extérieure et intérieure) ;*
- *Voiries et Réseaux Divers (VDR).*

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : **261 524 470 (deux cent soixante un millions cinq cent vingt quatre mille quatre cent soixante dix francs ) FCFA TTC.**

## 4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont en un seul lot et concernent la confection et la fourniture des tentes et des chapiteaux pour l'esplanade du Musée National de Yaoundé.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises figurant dans le tableau ci-après :

N°	Noms des entreprises pré-qualifiées	Adresses
1.	CAMEROON SERVICES ET REALISATIONS (CSR)	BP : 2567 Douala
2.	GLOBAL TRADING	Tél : 699 23 86 53
3.	STDF	Tél : 656 33 10 85

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget Spécial du MINFI de l'exercice 2020 suivant la correspondance N°00003888/L/MINFI/SG/DGTCFM du 19 juin 2020.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés)** dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés)**, sur présentation de l'original d'une quittance de **deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis fermés, au **Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés)** au plus tard le **31 Juillet 2020 à 11 heures précises**, heure locale, et déposée contre récépissé et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0009/AONR/MINAC/ 2020 DU  
20JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ESPLANADE DU MUSEE NATIONAL DE  
YAOUNDE*

*Lot n°2 :Réhabilitation et aménagement des présentoirs galeries boutiques  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **cinq millions deux cent trente mille (5 230 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **31 Juillet 2020 à 12 heures précises**, heure locale, par une Commission AD HOC désignée par le Maître d'Ouvrage à cet effet, dans la salle de conférence du Ministère des Arts et de la Culture.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### a) Critères éliminatoires et essentiels

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

#### a-1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non-respect de 4 critères essentiels ci-dessous,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- note technique inférieure à 75%

#### a-2 Critères essentiels (25 critères)

- Capacité financière sur 2 sous-critères ;
- Expérience de l'entreprise sur 3 sous-critères ;
- Personnels sur 5 sous-critères;
- Matériels sur 5 sous-critères.
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations sur 10 sous-critères.

***N.B : Seules les offres qui auront obtenu au moins 17« oui » sur les 25 critères essentiels ci-dessus, seront admises à l'évaluation financière.***

### b-1) Evaluation des offres financières

Elle consistera à :

- Vérifier les montants en chiffre et en lettres et à apporter les corrections nécessaires ;
- Classer les offres de la moins disante à la plus disante conformément aux procédures prévues par le Code des Marchés. La monnaie utilisée est le francs CFA

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès **au Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Service des Marchés).**

### *Dénonciation*

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48

YAOUNDE le 20 Juillet 2020

Le MINISTRE

**BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël**

# COMMUNE DE KEKEM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/CKKEM/CIPM-RTE/2020 DU 13/07/2020 RELATIF POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE INTER N°5 CARREFOUR TAPAM (NJINBONG 1) -TON KANA ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIERE DONKOU SUR LA ROUTE DU CES BILINGUE DE KEKEM VERS BANWA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public – Fonds routier 2020, le Maire de la Commune de Kékem, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Travaux Publics un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les **TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE Inter N°5 CARREFOUR TAPAM (NJINBONG 1) -TON KANA ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIERE DONKOU SUR LA ROUTE DU CES BILINGUE DE KEKEM VERS BANWA** dans la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de soixante millions (60 000 000) FCFA.

## 4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un lot unique ci-après désigné : **TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE Inter N°5 CARREFOUR TAPAM (NJINBONG 1) -TON KANA ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIERE DONKOU SUR LA ROUTE DU CES BILINGUE DE KEKEM VERS BANWA**

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux Publics et Bâtiment.

## 6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, exercice 2020.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Kékem dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis d'appel d'offres, le DAO peut être obtenu auprès du Secrétariat du Maire de la Commune de Kékem (Maître d'Ouvrage) contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de **60 000 (soixante mille)** francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Mairie de Kékem, **au plus tard le 07/08/2020 à 09 heures précises** contre récépissé et devra porter la mention :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N° 07/AONO/CKKEM/CIPM-RTE/2020 DU 13/07/2020 RELATIF POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE Inter N°5 CARREFOUR TAPAM (NJINBONG 1) -TON KANA ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIERE DONKOU SUR LA ROUTE DU CES BILINGUE DE KEKEM VERS BANWA DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Le cautionnement provisoire est de 1 200 000 (Un million deux cent mille) FCFA. Il devra être établi selon le modèle indiqué dans le DAO et délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire DU MARCHE, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 07/08/2020 à partir de 10 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem siégeant dans la salle des Actes la Mairie de Kékem en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### 1- Principaux critères éliminatoires

- ü Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- ü Absence de caution de soumission ;
- ü Absence d'une pièce administrative dans l'offre et non régularisée dans 48 (quarante- huit) heures après l'ouverture des offres ;
- ü Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- ü Note technique inférieure à 70% (soixante-dix pour cent) de l'ensemble des critères essentiels ou de « OUI » ;
- ü Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois dernières années.

### 2- Critères essentiels

- ü Présentation de l'offre ;
- ü Personnel d'encadrement ;
- ü Expérience de l'entreprise ;
- ü Moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- ü Visite de site ;
- ü Organisation, planning et méthodologie d'exécution ;
- ü Capacité financière

## 15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat particulier du Maire de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de sa lettre-commande. **Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Kékem, Téléphone : 697 269 737

*KEKEM le 13 Juillet 2020*

*Le MAIRE*

***KEMENI Dieudonné***

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 032/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'APPAREILS DE MESURE DU TAUX D'HUILERIE DU COTON GRAINE ET DE LA FIBRE A LA SODECOTON**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture d'un ppareils de mesure du taux d'humidité du coton graine et de la fibre à la SODECOTON.

## 2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture d'un lot d'appareils de mesure du taux d'humidité du coton graine et de la fibre à la SODECOTON.

## 3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel toutes taxes comprises estde 35 000 000 FCFA.

## 4. Allotissement

n/a

## 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les entreprises ayant l'expertise requise.

## 6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2020 .

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation

## 9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 11/08/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

## **COTATION N° 032/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'APPAREILS DE MESURE DU TAUX D'HUILERIE DU COTON GRAINE ET DE LA FIBRE A LA SODECOTON**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 10. Délai de Livraison

La fourniture sera livrée au magasin Transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **60** jours à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations

## 11. Cautionnement Provisoire

n/a

## 12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 11/08/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

### **COTATION N° 032/20/DCO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'APPAREILS DE MESURE DU TAUX D'HUILERIE DU COTON GRAINE ET DE LA FIBRE A LA SODECOTON**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 11/08/2020 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON

## 14. Critères d'évaluation

n/a

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire, dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

*GAROUA le 21 Juillet 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOHAMADOU BAYERO**

# MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

**AVIS DE CONSULTATION DIRECTEN°005/CD/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2020 DU 22/07/2020 POUR LA MAINTENANCE MATERIELLE ET LOGICIELLE DU RESEAU INFORMATIQUE DU MINEDUB, SUR FINANCEMENT DU BF, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) 2020**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) EXERCICES 2020 ET SUIVANTS  
**IMPUTATION**  
15 198 20 320013 6164

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de Fonctionnement 2020, le Ministre de l'Education de Base, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance pour le compte son département ministériel, une Consultation Directe pour le recrutement d'une entreprise en vue de la maintenance matérielle et logicielle du réseau informatique du MINEDUB.

La présente Consultation fait suite à la l'autorisation de gré à gré pluriannuel N°002719/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE1/EEEL du 25/06/2020.

## 2. Consistance des prestations

Les orientations envisagées dans le cadre de cette étude sont déclinées ainsi qu'il suit :

- Accroître la productivité de la structure ;
- Assurer la maintenance des équipements ainsi que de l'infrastructure réseau ;
- Assurer le bon fonctionnement des équipements interagissant dans le système de transmission des données ;
- Améliorer la communication interne et externe ;
- Réduire les coûts de fonctionnement du réseau informatique ;
- Garantir la sécurité et l'intégrité fonctionnelle des installations ;
- Assurer la maintenance des équipements et de l'infrastructure réseau du service ;
- S'assurer de la disponibilité permanente des ressources ;
- Optimiser l'exploitation des ressources réseaux : internet, messagerie, applications, données disponible sur les serveurs ;
- Assurer la confidentialité, l'intégrité de la conformité. En clair, s'assurer de la sécurité des informations circulant sur le réseau ;
- S'assurer du respect des normes de sécurité se rattachant à l'implantation des infrastructures de réseau informatique ;
- Disposer d'un positionnement optimal des équipements sans fil avec le meilleur rayon de couverture ;
- changer les équipements défectueux qui interviennent dans la transmission de données en cas de besoin ;
- apporter une sécurité plus accrue aux données circulant dans le réseau ;
- améliorer la qualité des services (délai d'attente) ;
- mettre en place des contrôleurs d'accès aux différentes applications installées ;
- mettre en place des filtres de données afin de sécuriser les systèmes de communication dans un premier temps et d'accroître les performances de la structure dans un second temps.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 45 000 000 (quarante-cinq millions) de Francs CFA toutes taxes comprises réparti ainsi qu'il suit :

Année	Tranche	Montant
2020	Tranche ferme	15 000 000
2021	1 <sup>ere</sup> Tranche conditionnelle	15 000 000

2022	2 <sup>eme</sup> Tranche Conditionnelle	15 000 000
Total		45 000 000

#### 4. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est réservée aux trois entreprises ci-après :

N°	ENTREPRISES
1	ITECH SARL
2	ETS NDJOA & FILS
3	D DIGITAL COMPUTERS SARL

#### 5. Financement

Les prestations objet de la présente Consultation Directe sont financées par le Budget de Fonctionnement (BF) Exercices 2020 et suivants, sur la ligne d'imputation budgétaire 15 198 20 320013 6164.

#### 6. Consultation du Dossier

Le DC physique peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bâtiment A, Porte 103 - Tel : (237) 222 22 86 36.

#### 7. Acquisition du Dossier

Le DC peut être obtenu aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bâtiment A, Porte 103 dès publication du présent avis sur présentation de l'original de la quittance de paiement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) Francs CFA au Trésor Public représentant les frais d'achat du DC.

Lors du retrait du DC, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, FAX, télex, Téléphone).

#### 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé au MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, Bâtiment A, porte 103 au plus tard le 11/08/2020 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

*« CONSULTATION DIRECTE N°005 /CD/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2020 DU 22/07/2020  
POUR LA MAINTENANCE MATERIELLE ET LOGICIELLE DU RESEAU INFORMATIQUE DU MINEDUB, SUR  
FINANCEMENT DU BF, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.  
NB : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

Le présent Avis de Consultation Directe sera publié dans le JDM.

#### 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations à compter de la date de notification de l'ordre de service est fixé à 01 (un) mois pour la fourniture et 01 (un) an pour la maintenance.

#### 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°10 du Dossier de Consultation (DC). Cette caution doit être valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution est fixé à FCFA 900 000 (neuf cent mille).

## 11. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux conditions particulières de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète, conformément aux prescriptions du DC sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du DC, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis et l'évaluation des offres seront effectuées par le Groupe de Travail mis sur pied par le Maître d'Ouvrage., le 11 Août 2020 à 15 heures précises

## 13. Critères d'évaluation

L'évaluation, à deux volets, sera basée sur les principaux critères suivants :

### \*. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après le délai moratoire de 48 heures ;
- Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier de candidature ;
- Présence des informations financières dans les dossiers administratif ou technique ;
- Absence d'une pièce de l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 70 pts/100.

### \*. Critères essentiels

N°	CRITERES	POINTS
1	Présentation générale de l'offre (sommaire, pagination, reliure, lisibilité, intercalaires couleur, respect de l'ordre des pièces)	03
2	Références générales du soumissionnaire dans les études au cours des cinq dernières années (Pour chaque référence, joindre 1 <sup>ère</sup> et dernières pages des contrats PV de réception ou Attestation de bonne fin) (03 pts/réf)	06
3	Référence du soumissionnaire dans les études relevant du domaine de l'ingénierie informatique au cours des cinq dernières années (Pour chaque référence, joindre la 1 <sup>ère</sup> et la dernière page du contrat + PV de réception ou Attestation de bonne fin) (05 pts/réf)	10
4	Adéquation et qualité de la méthodologie proposée	18
5	<p>Qualification et expérience des personnels clés</p> <p>N.B. : Pour chaque personnel, joindre : Cv daté et signé, assorti des copies certifiées conformes des diplômes, de l'Attestation de présentation de l'original du diplôme, du contrat de travail ou attestation de disponibilité et des justificatifs de l'expérience dans les projets similaires.</p> <p>a - Chef de mission – Expert en réseaux informatiques</p> <p>Qualifications:</p> <p>Formation : avoir au minimum Bac + 5.en Systèmes d'Information MultiMedia et Internet</p> <p>Spécialiste en réseaux informatiques, conception et déploiement des systèmes informatiques complexes certifié Linux Professionnel, PMP et maîtrisant les domaines suivants :</p> <p>Réseaux : Planification et administration LAN et WAN.          Routage et commutation.          Bonne maîtrise des technologies ETHERNET, RNIS, ADSL et WIRELESS.          Bonnes notions en gestion des projets. Connaissances sur Microsoft Project.</p> <p>Internet &amp; Intranet: DNS, WWW, VoIP, pare-feu &amp; système Proxy, passerelles Web/Base de données (32 pts) ;</p> <p>b - technicien Réseaux informatiques</p> <p>Qualifications:</p> <p>Formation : avoir au minimum Bac + 2.          Au moins 05 ans d'expériences en :</p> <p>Conception et Réalisation des réseaux informatiques (câblage logique et électrique)          Sécurité informatique          Maintenance des outils informatiques (20 pts).</p> <p>C - Ouvriers : 02 ouvriers (04 pts)</p>	56
6	Plan de travail correspondant aux termes de référence (TDR)	07
Total		100

## 14. Attribution

La lettre commande sera attribuée au consultant retenu si et seulement s'il a satisfait à tous les critères éliminatoires.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bâtiment A, Porte 103, Tél ; 222 22 86 33.

YAOUNDE le 22 Juillet 2020

Le MINISTRE

**ETOUNDI NGOA Laurent Serge**

# CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N° 08/AONO/CFC/CIPM/2019 DU 27/11/2019 POUR LE RENOUELEMENT DES ENSEIGNES LUMINEUSES DU SIEGE ET DES. DIX AGENCES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

**L'Appel d'Offres N° 08/AONO/CFC/CIPM/2019 du 27/11/2019 pour le renouvellement des enseignes lumineuses du siège et des dix agences du Crédit Foncier du Cameroun est annulé.**

Les soumissionnaires ayant participé à cet Appel d'Offres sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MISSI Jean Paul**

# MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 053/E/2/C/MINHDU/SG/C2D DU 21 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°008/E/2/AOIR/MINHDU/C2D/2020 DU 20/02/2020 POUR L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES »**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique qu'à l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques relatives à l'appel d'offres sus-référencé, les soumissionnaires ci-après sont qualifiés pour l'ouverture de leurs offres financières. Il s'agit de :

N°	Candidat	Note Technique	Qualification pour l'ouverture des Offres financières
1	Groupement LOUIS BERGER / URBAPLAN	81,25 / 100	Qualifié
2	Groupement SOFRECO / GENEX	79,25 / 100	Qualifié

Les soumissionnaires sont informés que la date d'ouverture des offres financières leur sera communiquée par le président de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain./-

YAOUNDE le 21 Juillet 2020

Le **MINISTRE**

**COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE**

# MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°051/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 17 JUILLET 2020 PORTANT  
PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :  
L'entreprise ci-après désignée, a été retenue adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°010/AONO/MINEFOP/CIPM/2020 du 08 mai 2020 pour la réalisation des travaux d'électrification du Centre de Formation Professionnelle Sectoriel (CFPS) en Agro-industrie de Douala, selon les conditions ci-après :

Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC corrigé	Délai d'exécution	Observations
BIONET Sarl BP 15 252 YAOUNDE	100%	89 747 359	03 mois	Offre satisfaisante et moins disante, attributaire de la Lettre-Commande
Groupeement TGBT/TME Sarl. BP 11 366 Yaoundé	95,45%	90 532 603	03 mois	RAS

Par conséquent, l'entreprise ci-dessus désignée, attributaire du marché est invitée à prendre l'attache de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, pour finalisation du projet de Contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès de la Direction susvisée, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /.

YAOUNDE le 17 Juillet 2020

Le **MINISTRE**

**ISSA TCHIROMA BAKARY**

# MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°050/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 17 JUILLET 2020 PORTANT  
PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :  
L'entreprise ci-après désignée, a été retenue adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert  
n°008/AONO/MINEFOP/CIPM/2020 du 17 avril 2020 pour la réalisation des travaux d'électrification du Centre de  
Formation aux Métiers (CFM) de Bandjoun, selon les conditions ci-après :

Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC corrigé	Délai d'exécution	Observations
Ets ARSAL SERVICES BP 17 907 YAOUNDE	95,45%	27 474 988	03 mois	Offre satisfaisante et moins disante, attributaire de la Lettre-Commande
Ets GOD'S GRACE ENGINEERING Entreprise BP 4116 BAMENDA	//	//	//	Absence de la caution de soumission

Par conséquent, l'entreprise ci-dessus désignée, attributaire de la Lettre-Commande est invitée à prendre l'attache de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, pour finalisation du projet de Contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès de la Direction susvisée, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 17 Juillet 2020

Le MINISTRE

**ISSA TCHIROMA BAKARY**

# MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

**COMMUNIQUE N°019/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 23 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINCOM/CIPM/2020 DU 08 AVRIL 2020 FINANCEMENT : BIP/MINCOM/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Communication communique :

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour la livraison des fournitures, objet de l'Avis d'Appel d'Offres national ouvert n°006/AONO/MINCOM/CIPM/2020 du 08 avril 2020 relatif à l'acquisition du mobilier de bureau pour les services centraux du Ministère de la Communication.

Il s'agit de :

Attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délais
ETS AGA	44 433 743 (Quarante-quatre millions quatre-cent-trente-trois mille sept cent quarante-trois)	60 jours

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Ministère de la Communication, Service des Marchés Publics, pour les formalités relatives à l'établissement de la lettre commande correspondante. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le **MINISTRE**

**SADI René Emmanuel**

# COMMUNE DE MAKENENE

**PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/C.MAK/CIPM/ROUTES/2020 DU 27 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS ROUTIERS COMMUNAUX DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de MAKENENE, Maître d'Ouvrage communique :**

Par décision N°006/DM/SG/C.MAK/2020 du 30 juin 2020, les lettres-commandes, objet de la consultation susvisée, sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

Lot N°	Attributaire	Montant TTC (en F CFA)	Montant TTC en lettre (en F CFA)	Délai d'exécution
01	CAPITAL CONTRACTORS SARL BP : 3331 YAOUNDE	7 961 222	SEPT MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE UN MILLE DEUX CENT VINGT DEUX	TROIS (03) MOIS
02	CAPITAL CONTRACTORS SARL BP : 3331 YAOUNDE	27 699 999	VINGT-SEPT MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX NEUF	TROIS (03) MOIS

Ladite entreprise est invitée à se présenter à l'Hôtel de ville de MAKENENE dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement des projets de lettre-commande.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés, par conséquent, à passer retirer leurs offres sous quinzaine à l'Hôtel de ville de MAKENENE, porte 102.

MAKENENE le 30 Juin 2020

Le MAIRE

**NJATOU NGADEP Nazaire Brolin**

# COMMUNE DE MAKENENE

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRECORMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2020 DU 27 MAI 2020 POUR L'APPUI AUX ACTIVITES DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de MAKENENE, Maître d'Ouvrage communique :**

Par décision N°007/DM/SG/C.MAK/2020 du 30 juin 2020, la lettre-commande, objet de la consultation susvisée, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lot N°	Attributaire	Montant TTC (en F CFA)	Montant TTC en lettre (en F CFA)	Délai d'exécution
UNIQUE	CAPITAL CONTRACTORS SARL BP : 3331 YAOUNDE	19 991 547	DIX NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT ONZE MILLE CINQ CENT QUARANTE SEPT.	QUATRE (04) MOIS

Ladite entreprise est invitée à se présenter à l'Hôtel de ville de MAKENENE dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de lettre-commande.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés, par conséquent, à passer retirer leurs offres sous quinzaine à l'Hôtel de ville de MAKENENE, porte 102.

MAKENENE le 7 Juillet 2020

Le MAIRE

**NJATOU NGADEP Nazaire Brolin**

# MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**COMMUNIQUE N°0034/C/MINEE/SG/DGRE/UCP-BADEA/OFID/IAC DU 23/07/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION NATIONALE RESTREINTEN°294/DPNR/MINEE/CMPM/UCP-BADEA-OFID/19 DU 19/12/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT EXTERNE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE 7 CENTRES SECONDAIRES (EXERCICES 2016 À 2019).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

La Demande de Proposition Nationale Restreinte N°0294/DPNR/MINEE/CSPM/19 du 19/12/2019 relative au recrutement d'un cabinet chargé de réaliser l'audit externe du Projet d'Alimentation en Eau Potable de 07 Centres Secondaires (exercices 2016 à 2019) est attribuée comme suit :

Soumissionnaire adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délais livraison
ARC-AUDIT & CONSULTING Sarl	19 490 000	23 241 825	2,5 mois

Le responsable ARC-AUDIT & CONSULTING SARL est prié de se rapprocher de l'Unité de Coordination du Projet d'AEP 07 Centres Secondaires, sise derrière le Stade Omnisport, dès publication du présent résultat, pour les modalités d'élaboration de son marché.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de se présenter, dès publication du présent communiqué, à l'Unité de Coordination du Projet pour le retrait de leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

## HILTON YAOUNDE

**COMMUNIQUE N° 23 /C/ HC/HILTON/CIPM/DG/JP/NR COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N° 18/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 12 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TABLEAUX ELECTRIQUES DU HILTON YAOUNDE CHC**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé communique :

Par *Décision n° 022 /D/CHC/HILTON/CIPM/DG/JP/NR* du \_\_\_\_\_, le marché relatif **A L'APPEL D'OFFRES N° 18/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 12 JUIN POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TABLEAUX ELECTRIQUES DU HILTON YAOUNDE CHC.**

L'entreprise adjudicataire est priée de se présenter de toute urgence aux services des marchés publics sis au secrétariat de la Direction Générale du Hilton Yaoundé CHC pour des modalités liées à la signature dudit marché.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter au service des Marchés sis au secrétariat de la Direction Générale du Hilton Yaoundé CHC, sous quinzaine, à l'effet de retirer leurs offres, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, leurs offres seront tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission des prestataires non retenus. /-

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BESANÇON Julien**

# COMMUNE DE BOT-MAKAK

**COMMUNIQUE N° 00025/C/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG/20 DU 21 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/BISS/AONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG/CIPM/20 DU 15 JUIN 2020 POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK COMMUNIQUE :**

**PAR DECISION MUNICIPALE N° 0045/D/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG/20 DU 21 JUILLET 2020, l'Entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation du projet :**

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F CFA)	DELAI D'EXECUTION
LOT 1 (Electrification rurale secteur Mbanda – Song Matumb)	ETS LE MISTRAL  TEL : 699 903 914	20 999 687	Trois (03) mois
LOT 2 (Electrification rurale de Maloung village)	BP : 12437 YAOUNDE	9 996 728	Trois (03) mois

Le Directeur de l'Entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de la Mairie de Bot-Makak, pour recevoir notification de la Décision d'attribution et pour l'établissement des Lettres-Commandes y afférant.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu d'attribution de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, lesquels sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il ait lieu à réclamation.

*BOT-MAKAK le 21 Juillet 2020*

*Le MAIRE*

**NKEN NEMB Jean Pascal**

## INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/INS/CIPM/2020 DU 19 FEVRIER 2020.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, Maître d'Ouvrage, communique :

L'Etablissement **DYNAFCO CAMEROUN**, Tél :694 33 73 97-Douala, est adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert **N°001/AONO/INS/CIPM/2020 du 19/02/2020 pour la fourniture du matériel informatique à l'Institut National de la Statistique (INS) exercice 2020** ; pour un montant toutes taxes comprises de **vingt-six millions quatre cent soixante-treize mille cinq cent (26 473 500) francs CFA**, avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

L'adjudicataire est invité à se présenter de toute urgence dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés.) de l'INS, sise à l'entrée des Services du Premier Ministre pour souscrire la lettre commande.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours ouvrables. Passé ce délai, ces offres seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission pour les entreprises non retenues.

YAOUNDE le 24 Juillet 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**TEDOU Joseph**

# MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°049/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 17 JUILLET 2020 PORTANT  
ANNULATION DES APPEL D'OFFRES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :

En application de l'Ordonnance n°2020/001 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020, la Demande de Cotation n°001//DC/MINEFOP/CIPM/2020 du 14 avril 2020 pour l'acquisition des équipements spécifiques au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, est annulée.

Par conséquent, les entreprises ayant soumissionné à la Demande de Cotation ci-dessus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, faute de quoi les offres seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 17 Juillet 2020

Le *MINISTRE*

**ISSA TCHIROMA BAKARY**

# HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

**COMMUNIQUE N°034/020/C/MSP/HGY/CIPM/ 20PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/HGY/CIPM/20 DU 12 MAI 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR GARDIENNAGE DES LOCAUX DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur général de l'Hôpital Général de Yaoundé,  
Maître d'Ouvrage communique :

Le soumissionnaire ci-après désigné est adjudicataire du présent marché inscrit dans le Tableau ci-dessous :

<b>SOUSSIONNNAIRES</b>	<b>LOTS</b>	<b>MONTANTS TTC</b>	<b>RANG</b>	<b>DELAIS</b>
<b>CHAMPION SECURITY</b>	<b>UNIQUE</b>	<b>24.999.825</b>	<b>1er</b>	<b>12 MOIS</b>

Le Directeur Général de la SOCIETE CHAMPION SECURITY attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives, Financières et Techniques de l'Hôpital Général de Yaoundé pour l'établissement du projet de marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 22 Juillet 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL**

# MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°049/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 17 JUILLET 2020 PORTANT  
ANNULATION DES APPEL D'OFFRES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :

En application de l'Ordonnance n°2020/001 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020, la Demande de Cotation n°001//DC/MINEFOP/CIPM/2020 du 14 avril 2020 pour l'acquisition des équipements spécifiques au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, est annulée.

Par conséquent, les entreprises ayant soumissionné à la Demande de Cotation ci-dessus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, faute de quoi les offres seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 17 Juillet 2020

Le *MINISTRE*

**ISSA TCHIROMA BAKARY**

# MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°051/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 17 JUILLET 2020 PORTANT  
PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :  
L'entreprise ci-après désignée, a été retenue adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°010/AONO/MINEFOP/CIPM/2020 du 08 mai 2020 pour la réalisation des travaux d'électrification du Centre de Formation Professionnelle Sectoriel (CFPS) en Agro-industrie de Douala, selon les conditions ci-après :

Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC corrigé	Délai d'exécution	Observations
BIONET Sarl BP 15 252 YAOUNDE	100%	89 747 359	03 mois	Offre satisfaisante et moins disante, attributaire de la Lettre-Commande
Groupeement TGBT/TME Sarl. BP 11 366 Yaoundé	95,45%	90 532 603	03 mois	RAS

Par conséquent, l'entreprise ci-dessus désignée, attributaire du marché est invitée à prendre l'attache de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, pour finalisation du projet de Contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès de la Direction susvisée, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /.

YAOUNDE le 17 Juillet 2020

Le **MINISTRE**

**ISSA TCHIROMA BAKARY**

# MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°050/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 17 JUILLET 2020 PORTANT  
PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :  
L'entreprise ci-après désignée, a été retenue adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert  
n°008/AONO/MINEFOP/CIPM/2020 du 17 avril 2020 pour la réalisation des travaux d'électrification du Centre de  
Formation aux Métiers (CFM) de Bandjoun, selon les conditions ci-après :

Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC corrigé	Délai d'exécution	Observations
Ets ARSAL SERVICES BP 17 907 YAOUNDE	95,45%	27 474 988	03 mois	Offre satisfaisante et moins disante, attributaire de la Lettre-Commande
Ets GOD'S GRACE ENGINEERING Entreprise BP 4116 BAMENDA	//	//	//	Absence de la caution de soumission

Par conséquent, l'entreprise ci-dessus désignée, attributaire de la Lettre-Commande est invitée à prendre l'attache de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, pour finalisation du projet de Contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès de la Direction susvisée, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 17 Juillet 2020

Le MINISTRE

**ISSA TCHIROMA BAKARY**

# MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**COMMUNIQUE N°0034/C/MINEE/SG/DGRE/UCP-BADEA/OFID/IAC DU 23/07/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION NATIONALE RESTREINTEN°294/DPNR/MINEE/CMPM/UCP-BADEA-OFID/19 DU 19/12/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT EXTERNE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE 7 CENTRES SECONDAIRES (EXERCICES 2016 À 2019).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

La Demande de Proposition Nationale Restreinte N°0294/DPNR/MINEE/CSPM/19 du 19/12/2019 relative au recrutement d'un cabinet chargé de réaliser l'audit externe du Projet d'Alimentation en Eau Potable de 07 Centres Secondaires (exercices 2016 à 2019) est attribuée comme suit :

Soumissionnaire adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délais livraison
ARC-AUDIT & CONSULTING Sarl	19 490 000	23 241 825	2,5 mois

Le responsable ARC-AUDIT & CONSULTING SARL est prié de se rapprocher de l'Unité de Coordination du Projet d'AEP 07 Centres Secondaires, sise derrière le Stade Omnisport, dès publication du présent résultat, pour les modalités d'élaboration de son marché.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de se présenter, dès publication du présent communiqué, à l'Unité de Coordination du Projet pour le retrait de leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

## HILTON YAOUNDE

**COMMUNIQUE N° 23 /C/ HC/HILTON/CIPM/DG/JP/NR COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N° 18/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 12 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TABLEAUX ELECTRIQUES DU HILTON YAOUNDE CHC**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé communique :

Par *Décision n° 022 /D/CHC/HILTON/CIPM/DG/JP/NR* du \_\_\_\_\_, le marché relatif **A L'APPEL D'OFFRES N° 18/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 12 JUIN POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TABLEAUX ELECTRIQUES DU HILTON YAOUNDE CHC.**

L'entreprise adjudicataire est priée de se présenter de toute urgence aux services des marchés publics sis au secrétariat de la Direction Générale du Hilton Yaoundé CHC pour des modalités liées à la signature dudit marché.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter au service des Marchés sis au secrétariat de la Direction Générale du Hilton Yaoundé CHC, sous quinzaine, à l'effet de retirer leurs offres, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, leurs offres seront tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission des prestataires non retenus. /-

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BESANÇON Julien**

## COMMUNE DE MAKENENE

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2020 DU 27 MAI 2020 POUR L'APPUI AUX ACTIVITES DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### Le Maire de la Commune de MAKENENE,

- Vu la constitution ;
- Vu la loi 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu la loi 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- Vu le décret 2012/07 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
- Vu le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté N° 000 265/O/MINDDEVEL/SG/DA du 05 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur NJATOU NGADEP NAZAIRE BROLIN** en qualité de Maire de la commune de Makénéné, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre ;
- Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N°001/CAB/PR/ du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu la circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;
- Vu le procès-verbal de la session du dépouillement des offres du 30 juin 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE relative à l'appel d'offres **N°06/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2020 du 27 mai 2020 pour l'appui aux activités de reboisement dans la Commune de MAKENENE**, Arrondissement de MAKENENE, Département du MBAM et INOUBOU, Région du Centre.
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE formulée par **lettre N°16/L/CIPM/C.MAK/2020 du 07 juillet 2020** ;
- Vu les nécessités de service ;

### Décide :

**Article 1<sup>er</sup>** : La lettre-commande, objet de l'Appel d'Offres susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lot N°	Attributaire	Montant TTC (en F CFA)	Montant TTC en lettre (en F CFA)	Délai d'exécution
unique	CAPITAL CONTRACTORS SARL BP : 3331 YAOUNDE	19 991 547	DIX NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT ONZE MILLE CINQ CENT QUARANTE SEPT.	QUATRE (04) MOIS

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MAKENENE le 7 Juillet 2020

Le MAIRE

**NJATOU NGADEP Nazaire Brolin**

# MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

**DECISION N°069/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 23 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINCOM/CIPM/2020 DU 08 AVRIL 2020.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

## LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Vu La constitution ;

Vu La [loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020](#) ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés ;

Vu Le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu [Décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement](#).

Vu Décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu [Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement](#) ;

Vu Le Décret n°2012/380 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Communication ;

Vu La circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de

l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu La décision n°171/DAG/DAG du 17 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Communication ;

Vu La décision n°011/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP du 17 mars 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°171/DAG/DAG du 17 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Communication ;

Vu l'appel d'offres national ouvert n°006/AONO/MINCOM/CIPM/2020 du 08 avril 2020 ;

Vu la proposition d'attribution n°009/MINCOM/CIPM/S du 22 mai 2020 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Communication.

Considérant les autres nécessités de services ;

## DÉCIDE

ARTICLE 1 : L'entreprise ci-après est attributaire du marché relatif à l'acquisition du mobilier de bureau pour les services centraux du Ministère de la Communication. Il s'agit de :

Attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délais
ETS AGA	44 433 743 (Quarante-quatre millions quatre-cent-trente-trois mille sept cent quarante-trois)	60 jours

ARTICLE 2 : Le Directeur Général de cette entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés, bâtiment principal du Ministère de la Communication pour l'établissement et la signature de la lettre commande y relative.

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le MINISTRE

**SADI René Emmanuel**

# MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**DECISION N°00331/D/MINEE/SG/DGRE/UCP-BADEA-OFID/IAC DU 23/07/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION NATIONALE RESTREINTE N°294/DPNR/MINEE/CMPM/UCP-BADEA-OFID/19 DU 19/12/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT EXTERNE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE 7 CENTRES SECONDAIRES (EXERCICES 2016 À 2019).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu l'Accord de Prêt n° 11/16/2010-660 de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) pour le financement du Projet d'Alimentation en Eau Potable de 07 Centres Secondaires ;

Vu l'Accord de Prêt n°1425P du Fond de l'OPEC pour le Développement International (OFID) pour le financement du Projet d'Alimentation en Eau Potable de 07 Centres Secondaires

Vu la Demande de Proposition Nationale Restreinte N°0294/DPNR/MINEE/CSPM/19 DU 19/12/2019 pour le recrutement d'un cabinet chargé de réaliser l'audit externe du Projet d'Alimentation en Eau Potable de 07 Centres Secondaires (exercices 2016 à 2019).

Vu le Procès-verbal de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'AEP 07 Centres Secondaires du 14/05/2020 ;

Vu la lettre n°081/L/20/MINEE/UCP-BADEA-OFID/IAC du 01 juin 2020 ;

Vu le fax n° OP/2123 du 08/07/2020 par lequel la BADEA accorde son Avis de Non Objection sur la Proposition d'Attribution de la Demande de Proposition Nationale Restreinte N°0294/DPNR/MINEE/ CSPM/19 DU 19/12/2019 ;

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> : Le Cabinet ci-dessous désigné, ayant soumissionné à la Demande de Proposition Nationale Restreinte dont l'objet est mentionné ci-dessus, est déclaré attributaire pour les montants et le délai ci-après :

Soumissionnaire adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délais livraison
ARC-AUDIT & CONSULTING Sarl	19 490 000	23 241 825	2,5 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 23 Juillet 2020

Le **MINISTRE**

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

## COMMUNE DE MAKENENE

**PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/C.MAK/CIPM/ROUTES/2020 DU 27 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS ROUTIERS COMMUNAUX DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### Le Maire de la Commune de MAKENENE,

- Vu la constitution ;
- Vu la loi 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu la loi 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- Vu le décret 2012/07 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
- Vu le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté N° 000 265/O/MINDDEVEL/SG/DA du 05 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur NJATOU NGADEP NAZAIRE BROLIN** en qualité de Maire de la commune de Makénéné, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre ;
- Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N°001/CAB/PR/ du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu la circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;
- Vu le procès-verbal de la session du dépouillement des offres du 23 juin 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE relative à l'appel d'offres **N°05/AONO/C.MAK/CIPM/ROUTE/2020 du 27 mai 2020 pour la réhabilitation de certains tronçons routiers communaux** dans la Commune de MAKENENE, Arrondissement de MAKENENE, **Département du MBAM et INOUBOU, Région du Centre.**
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE formulée par **lettre N°14/L/CIPM/C.MAK/2020 du 30 juin 2020** ;
- Vu les nécessités de service ;

### Décide :

**Article 1<sup>er</sup>** : Les lettres-commandes, objet de l'Appel d'Offres susvisé sont, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuées au soumissionnaire ci-après :

Lot N°	Attributaire	Montant TTC (en F CFA)	Montant TTC en lettre (en F CFA)	Délai d'exécution
01	CAPITAL CONTRACTORS SARL BP : 3331 YAOUNDE	7 961 222	SEPT MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE UN MILLE DEUX CENT VINGT DEUX	TROIS (03) MOIS
02	CAPITAL CONTRACTORS SARL BP : 3331 YAOUNDE	27 699 999	VINGT-SEPT MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX NEUF	TROIS (03) MOIS

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MAKENENE le 7 Juillet 2020

Le MAIRE

**NJATOU NGADEP Nazaire Brolin**

## COMMUNE DE BOT-MAKAK

**DECISION MUNICIPALE N° 00045/DM/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG/20 DU 01 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LES LETTRES-COMMANDES RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 003/BISS/AONO/MINDDEVEL//R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG/CIPM/20 DU 15 JUIN 2020 POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK

- Vu** la constitution ;
- Vu** la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu** la loi n°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- Vu** la loi N°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- le décret n° 77/091 du 25 Mars 1997 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats et établissements communaux ;
- Vu** le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'Exécution des marchés publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instruction relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

- Vu** la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté n°000002/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;
- Vu** la décision municipale N° 02/DM/CBM/SG/2020 du 20 Mars 2020 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bot-Makak ;
- Vu** le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert **N°003/BISS/AONO/MINDDEVEL//R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/CIPM/20 DU 15 JUIN 2020 POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE ;**
- Vu** Le rapport d'analyse des offres ;
- Vu** Le Procès-Verbal de proposition d'attribution N° 20 du 21 Juin 2020 de la CIPM de la Commune de Bot-Makak,

Considérant les nécessités de service.

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup> :** Pour compter de la date de signature de la présente Décision, est attributaire des Lettres-Commandes relative à l'Appel d'Offre N°003/BISS/AONO/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG/CIPM/20 du 15 Juin 2020, pour l'électrification rurale dans certaines localités de la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, l'entreprise ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT LU HT (F CFA)	MONTANT LU TTC (F CFA)	MONTANT CORRIGE TTC (F CFA)	RABAIS	DELAI D'EXECUTION
LOT 1 ( Electrification rurale secteur Mbanda – Song Matumb)	ETS LE MISTRAL TEL : 699 903 914  BP : 12437 YAOUNDE	17 609 800	20 999 687	20 999 687	0%	Trois (03) mois
LOT 2 ( Electrification rurale de Maloung village)		8 383 000	9 996 728	9 996 728	0%	Trois (03) mois

**Article 2 :** L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement l'attache du Service Technique de la Commune de Bot-Makak pour la suite de la procédure.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

*BOT-MAKAK le 21 Juillet 2020*

*Le MAIRE*

***NKEN NEMB Jean Pascal***

# HILTON YAOUNDE

**DÉCISION N° 022/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/JB/NR PORTANT ATRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N° 18/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 12 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX REMPLACEMENT DES TABLEAUX ELECTRIQUES DU HILTON YAOUNDE CHC**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU HILTON YAOUNDÉ,**

- Vu** la Constitution ;
- Vu** La Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques;
- Vu** La Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** La Loi des finances n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2019;
- Vu** Le Décret n° 2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant dans le processus de maturation des projets d'investissement publics;
- Vu** Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu** Le Dossier d'appel d'offres n° 18/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 12 Juin 2020 relatif aux travaux de remplacement des tableaux électriques du Hilton Yaoundé CHC.

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : l'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres N°18/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 12 Juin 2020 pour les travaux de remplacement des Tableaux électriques du Hilton Yaoundé CHC. Il s'agit de :

Adjudicataire	Contact (s)	Montant TTC du marché (FCFA)	Délai d'exécution
PAC International Cameroun Sarl	<b>BP : 3671 Yaoundé Cameroun</b> <b>Tel : 699 901 362/694 203 294</b>	<b>171 740 097</b>	<b>09 Mois</b>

**Article 2** : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



## INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**DÉCISION N°0002107/INS/DG/DAF/SDBM/SMA/NNCP DU 24 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/INS/CIPM/2020 DU 19/02/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) EXERCICE 2020 ;**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Etablissements Publics ;

Vu la décision N°142D/MINMAP/SG/DAJ du 30 juillet 2013 constatant la composition des commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu La Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 du MINFI portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu le procès-verbal de la session du 20 mars 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS statuant sur la proposition d'attribution de la lettre-commande ;

Vu la lettre du 09 juillet 2020 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de l'appel d'offres National Ouvert n°001/AONO/INS/CIPM/2020 du 19 février 2020 pour la fourniture du matériel informatique à l'Institut National de la Statistique (INS) ;

Vu la lettre n° 002940/L/PR/MINMAP/CAB du 10 juillet 2020 du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics marquant son accord pour la poursuite de cette procédure.

### Décide :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Etablissement **DYNAFCO CAMEROUN**, B.P : 17181-Yaoundé, est adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert **N°001/AONO/INS/CIPM/2020 du 19/02/2020 pour la fourniture du matériel informatique à l'Institut National de la Statistique (INS) exercice 2020** ; pour un montant toutes taxes comprises de **vingt-six millions quatre cent soixante-treize mille cinq cent (26 473 500) francs CFA**, avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

**Article 2** : La présente décision sera publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TEDOU Joseph**

# HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

**DECISION N°033/020/D/MSP/HGY/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/HGY/CIPM/20 DU 12 MAI 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE MAITRE D'OUVRAGE,**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu la loi n°2207/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu le décret n° 2007/268 du 7 septembre 2007 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2004/320 du 8 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/506 du 20 septembre 2018 portant réorganisation de l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Vu le Décret 2018/382 du 02 juillet 2018 portant nomination du Monsieur DJIENTCHEU NGUEMALEU Vincent de Paul au poste de Directeur Général de l'Hôpital Général de Yaoundé;

Vu le Décret n° 2017/567 du 13 novembre 2017 portant nomination de M. ESSOMBA ASSE Auguste comme Président du Conseil D'Administration de l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Vu l'Arrêté n° 0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Etablissement Publics ;

Vu l'arrêté n° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les Dossiers Types de Consultation pour la passation des marchés

Vu la lettre-circulaire n° 005 /LC/MIMAP/CAB 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la

Vu la demande de cotation n° 007/DC/HGY/CIPM/20 du 12 mai 2020 en procédure d'urgence pour gardiennage de

locaux de l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Considérant les nécessités du service

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : La **Société CHAMPION SECURITY** est attributaire du marché relatif pour le gardiennage des locaux de l'Hôpital Général de Yaoundé pour un montant **TTC de 24.999.827 (vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent vingt-sept francs) CFA**, pour un délai d'exécution de prestations de **12 mois**.

**Article 2** : Le Directeur Général **de la Société CHAMPION SECURITY** est invité à se présenter à la Direction des Affaires Administratives, Techniques et Financières (DATF) de l'Hôpital Général de Yaoundé pour établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 22 Juillet 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL**

## COMMUNE DE YAOUNDE V

**ADDITIF N°008 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 BIS/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CAMP SONEL ESSOS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le <b>27 JUILLET 2020 à 15 heures</b> dans la salle des Actes de la Mairie de Yaoundé 5.            Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le lundi <b>03/08/2020 à 15 heures</b> dans la salle des Actes de la Mairie de Yaoundé 5.</p> <p>-</p>

2	Critères d'évaluation
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>Critères éliminatoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Absence d'une pièce administrative, notamment la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ; Absence ou non-conformité du contenu de l'« <b>OFFRE TECHNIQUE</b> » et de l'« <b>OFFRE FINANCIERE</b> » au regard des documents requis dans le RPAO ;</li> <li>● Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;</li> <li>● Capacité financière insuffisante ;</li> <li>● Sous Détail d'un Prix quantifié omis dans le Bordereau des Prix Unitaires, fantaisiste ou non cohérent ;</li> <li>● Entreprise dont la défaillance a été constatée, ou coupable d'un abandon de chantier ;</li> <li>● Non validation de trois (03) critères essentiels sur cinq (05).</li> </ul> <p><b>Critères essentiels de qualification</b></p> <p>Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● L'Attestation et le Rapport de visite de site ;</li> <li>● La présentation du dossier de Soumission ;</li> <li>● Les références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures ;</li> <li>● La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;</li> <li>● La qualification et expérience du personnel du chantier ;</li> <li>● La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;</li> </ul> <p><b>N.B : Un critère essentiel ne sera validé (oui) que si toutes les sous-rubriques y relatives sont validées par un "oui".</b></p>

<b>2</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>13.1 CRITERES ELIMINATOIRES</b></p> <p>-Absence (exceptée de la caution de soumission) ou la non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après la séance d'ouverture des plis ;              -Non validation de cinq (05) critères essentiels sur sept (07).</p> <p style="text-align: right;"><b>13.2 Critères essentiels de qualification</b></p> <p>Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'Attestation et le Rapport de visite de site ;</li> <li>2. La présentation du dossier de Soumission ;</li> <li>3. Les références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures ;</li> <li>4. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;</li> <li>5. La qualification et expérience du personnel du chantier ;</li> <li>6. Solvabilité financière ;</li> <li>7. La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux.</li> </ol>	

<b>3</b>	<b>Autres</b>						
<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>n/a</p>							
<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES</b></p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td colspan="2">Date de signature</td> </tr> <tr> <td>français</td> <td>anglais</td> </tr> <tr> <td>29/06/2020</td> <td>29/06/2020</td> </tr> </table>		Date de signature		français	anglais	29/06/2020	29/06/2020
Date de signature							
français	anglais						
29/06/2020	29/06/2020						

**PIECE II : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)**

**Au lieu de :**

**Article 15 :** Monnaie de soumission et de règlement

Pour l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, la monnaie utilisée est le **francs CFA**

Le montant de la soumission, les prix unitaires du Bordereau des Prix et les prix du Détail Quantitatif et Estimatif sont libellés entièrement en francs CFA.

**LIRE PLUTOT**

**Article 15 :** Monnaies de soumission et de règlement

15.1. En cas d'Appels d'Offres Internationaux, les monnaies de l'offre doivent suivre les dispositions soit de l'Option A ou de l'Option B ci-dessous ; l'option applicable étant celle retenue dans le RPAO.

15.2. Option A : le montant de la soumission est libellé entièrement en monnaie nationale

Le montant de la soumission, les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du détail quantitatif et estimatif sont libellés entièrement en francs CFA de la manière suivante :

a. Les prix seront entièrement libellés dans la monnaie nationale. Le soumissionnaire qui compte engager des dépenses ou d'autres monnaies pour la réalisation des Travaux, indiquera en annexe à la soumission le ou les pourcentages du montant de l'offre nécessaires pour couvrir les besoins en monnaies étrangères, sans excéder un maximum de trois monnaies de membres de l'institution de financement du marché.

b. Les taux de change utilisés par le Soumissionnaire pour convertir son offre en monnaie nationale seront spécifiés par le soumissionnaire en annexe à la soumission conformément aux précisions du RPAO. Ils seront appliqués pour tout paiement au du Marché, pour qu'aucun risque de change ne soit supporté par le Soumissionnaire retenu.

15.3. Option B : Le montant de la soumission est directement libellé en monnaie nationale et étrangère aux taux fixés dans le RPAO.

Le soumissionnaire libellera les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du Détail quantitatif et estimatif de la manière suivante :

a. Les prix des intrants nécessaires aux Travaux que le Soumissionnaire compte se procurer dans le pays de l'Autorité Contractante seront libellés dans la monnaie du pays de l'Autorité Contractante spécifiée aux RPAO et dénommée "monnaie nationale".

b. Les prix des intrants nécessaires aux Travaux que le soumissionnaire compte se procurer en dehors du pays de l'Autorité Contractante seront libellés dans la monnaie nationale.



Contractante seront libellés dans la monnaie du pays du soumissionnaire ou de celle d'un pays membre éligible largement et dans le commerce international.

15.4. L'Autorité Contractante peut demander aux soumissionnaires d'exprimer leurs besoins en monnaies nationale et étrangère de justifier que les montants inclus dans les prix unitaires et totaux, et indiqués en annexe à la soumission, sont raisonnables à cette fin, un état détaillé de ses besoins en monnaies étrangères sera fourni par le soumissionnaire.

15.5. Durant l'exécution des travaux, la plupart des monnaies étrangères restant à payer sur le montant du marché peut être révisée d'un commun accord par l'Autorité Contractante et L'Entrepreneur de façon à tenir compte de toute modification survenue dans les besoins en devises au titre du marché.

#### **Article 19, alinea 4**

##### **AU LIEU DE :**

19.4- Le procès-verbal de la réunion, incluant le texte des questions posées et des réponses données, y compris les réponses préparées après la réunion, sera transmis sans délai à tous ceux qui ont acheté le DAO. Toute modification des documents d'APPEL D'OFFRES énumérées à l'article 8 du RGAO qui pourrait s'avérer nécessaire à l'issue de la réunion préparatoire sera faite par l'Autorité Contractante en publiant un additif conformément aux dispositions de l'article 10 du RGAO, et non par le procès-verbal de la réunion préparatoire.

##### **LIRE PLUTOT :**

19.4. Le procès-verbal de la réunion, incluant le texte des questions posées et des réponses données, y compris les réponses préparées après la réunion, sera transmis sans délai à tous ceux qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres. Toute modification des documents d'appel d'offres énumérés à l'Article 8 du RGAO qui pourrait s'avérer nécessaire à l'issue de la réunion préparatoire sera faite par l'Autorité Contractante en publiant un additif conformément aux dispositions de l'Article 10 du RGAO, le procès-verbal de la réunion préparatoire ne pouvant en tenir lieu.

#### **Article 25, alinéa 6**

##### **Au lieu de :**

25.6- A la fin de chaque séance d'ouverture des plis, le président de la Commission de Passation des Marchés met immédiatement à la disposition de l'Autorité Contractante deux copies paraphées des Offres des soumissionnaires, et une copie paraphée des Offres des soumissionnaires pour le point focal désigné par l'ARMP.

##### **LIRE PLUTOT :**

25.6. A la fin de chaque séance d'ouverture des plis, le président de la commission met immédiatement à la disposition du point focal désigné par l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics, une copie paraphée des offres des soumissionnaires.

#### **Article 34, alinéa 1,2,3**

##### **Au lieu de :**

Article 34 : Attribution

34.1- Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'APPEL D'OFFRES et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les remises proposées.

34.2- si selon l'article 13.2 du RGAO, l'APPEL D'OFFRES porte plusieurs lots, l'Offre la moins-disant sera déterminée en évaluant ce Marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les remises offertes par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

##### **Lire plutôt**

#### **Article 34 : Attribution**

34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les remises offertes par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

#### **Article 39 : alinéa 1, 2**

##### **Au lieu de :**

Article 39 : Cautionnement définitif

39.1- Dans les vingt (20) jours suivant la notification du Marché par l'Autorité Contractante un cautionnement définitif, sous la forme stipulée dans le RPAO, conformément au modèle fourni dans le dossier d'APPEL D'OFFRES devra être fourni au Maître d'Ouvrage. Une copie devra être adressée à l'Autorité Contractante.

39.2- Le cautionnement dont le taux varie entre 2 et 5% du montant TTC du Marché peut être remplacé par la garantie d'un établissement bancaire agréé conformément aux textes en vigueur, et émise au profit du Maître d'Ouvrage ou par une caution personnelle et solidaire. Une copie devra être adressée à l'Autorité Contractante.

##### **Lire plutôt**

#### **Article 39 : Cautionnement définitif**

39.1. Dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché par l'Autorité Contractante, L'Entrepreneur fournira au Maître d'Ouvrage un cautionnement garantissant l'exécution intégrale des travaux.

39.2. Le cautionnement dont le taux varie entre 2 et 5 % du montant TTC du marché, peut être remplacé par la garantie d'un établissement bancaire agréé conformément aux textes en vigueur, et émise au profit du Maître d'ouvrage ou par une caution personnelle et solidaire.

#### **PIECE N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERE**

##### **Au lieu de :**

#### **Article 6 : Textes généraux**

La présente Lettre-Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

1- La loi cadre N° 96/12 du 05 Août 1996 sur la gestion de l'environnement ;

2- La loi portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020,



- 3- Le code minier
- 4- Les textes régissant les corps de métier
- 5- Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP
- 6- Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- 7- Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
- 8- Le Décret N° 2003//PM 651 du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics
- 9- Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère des Marchés Publics.
- 10- La Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics.
- 11- Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics.
- 12- Les DTU pour les travaux de bâtiment
- 13- Les textes régissant les corps des métiers ;
- 14- Les normes en vigueur et les autres dispositions diverses.
- 15- Circulaire N° 00008349 /C/MINFI DU 30 DECEMBRE 2019 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020.

## **Lire plutôt :**

### **Article 6 : Textes généraux**

La présente Lettre-Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

- 1- La loi cadre N° 96/12 du 05 Août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
- 2- La loi portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- 3- Le code minier
- 4- Les textes régissant les corps de métier
- 5- Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP
- 6- Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- 7- Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
- 8- Le Décret N° 2003//PM 651 du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics

- 9- Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère des Marchés Publics.
- 10- Les DTU pour les travaux de bâtiment
- 11- Les textes régissant les corps des métiers ;
- 12- Les normes en vigueur et les autres dispositions diverses.
- 13- Circulaire N° 00008349 /C/MINFI DU 30 DECEMBRE 2019 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020.

### **Article 21 : Mode de Règlement des travaux**

#### **Au lieu de :**

#### **21.2- Décompte mensuel**

Au plus tard le cinq du mois suivant celui des prestations, l'entrepreneur remettra en sept exemplaires au Maître d'œuvre l'Ingénieur deux projets de décompte provisoire mensuel (un décompte hors TVA et un décompte du montant des taxes), sur un modèle agréé et établissant le montant total des sommes auxquelles il peut prétendre du fait de l'exécution du marché, depuis le début de celui-ci

Seul le décompte HTVA sera réglé à l'entrepreneur. Le décompte du montant des taxes fera l'objet d'une écriture d'ordre entrant dans les budgets du **Ministère de l'Education de Base** et du ministère chargé des Finances.

Le montant HTVA de l'acompte à payer à l'entrepreneur sera mandaté comme suit :

- \_\_\_\_\_% versé directement au compte de l'entrepreneur
- \_\_\_\_\_% versé au trésor public au titre de l'AIR dû par le Co-contractant.

Le Maître d'œuvre disposera d'un délai de sept (07) jours pour transmettre au Chef de Service du marché, les décomptes et les décomptes approuvés.

L'ingénieur ou le Maître d'Œuvre disposera d'un délai de sept (07) jours pour transmettre à l'Autorité Contractante pour visé les décomptes qu'il a approuvés de façon à ce qu'ils soient en sa possession au plus tard le 12 du mois.

L'Autorité Contractante dispose de trois (03) jours pour rejeter ou valider les décomptes et les transmettre au Chef de Service.

Le Chef de Service dispose d'un délai de quatorze (14) jours maximum pour procéder à la signature des décomptes et les transmettre à la transmission à au comptable chargé du paiement.

La transmission de tout décompte à l'organisme payeur en vue du paiement, est subordonnée au visa préalable de l'Autorité Contractante, après avis de la Brigade Départementale de Contrôle de l'exécution des Marchés. Pour cela, chaque copie du décompte des travaux et de l'attachement correspondants devra lui être antérieurement transmise ou remise sur le site des travaux.

## **Lire plutôt**

### **Article 21 : Mode de Règlement des travaux**

#### **21.2- Décompte mensuel**

Au plus tard le cinq du mois suivant celui des prestations, l'entrepreneur remettra en sept exemplaires au Maître d'œuvre l'Ingénieur deux projets de décompte provisoire mensuel (un décompte hors TVA et un décompte du montant des taxes), sur un modèle agréé et établissant le montant total des sommes auxquelles il peut prétendre du fait de l'exécution du marché, depuis le début de celui-ci

Seul le décompte HTVA sera réglé à l'entrepreneur. Le décompte du montant des taxes fera l'objet d'une écriture d'ordre entrant dans les budgets du **Ministère de l'Education de Base** et du ministère chargé des Finances.

Le montant HTVA de l'acompte à payer à l'entrepreneur sera mandaté comme suit :

- \_\_\_\_\_% versé directement au compte de l'entrepreneur
- \_\_\_\_\_% versé au trésor public au titre de l'AIR dû par le Co-contractant.



Le Maître d'œuvre disposera d'un délai de sept (07) jours pour transmettre au Chef de Service du marché, les décomptes approuvés.

L'ingénieur ou le Maître d'Œuvre disposera d'un délai de sept (07) jours pour transmettre à l'Autorité Contractante pour visé les décomptes qu'il a approuvés de façon à ce qu'ils soient en sa possession au plus tard le 12 du mois.

L'Autorité Contractante dispose de trois (03) jours pour rejeter ou valider les décomptes et les transmettre au Chef de Service.

Le Chef de Service dispose d'un délai de quatorze (14) jours maximum pour procéder à la signature des décomptes et leur transmission à au comptable chargé du paiement.

La transmission de tout décompte à l'organisme payeur en vue du paiement, **est subordonnée au visa préalable du MIN** après avis de la Brigade Départementale de Contrôle de l'exécution des Marchés. Pour cela, chaque copie du constat des travaux et de l'attachement correspondants devra lui être antérieurement transmise ou remise sur le site des travaux.

## CHAPITRE III : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

### Grille d'évaluation

Au lieu de :

N°	CRITERES ESSENTIELS	SATISFACTION	
1	<b>Attestation de visite des lieux et présentation des documents</b>		
	1.1 - Présentation de documents reliés avec les rubriques séparées par les feuilles de couleur autre que le blanc.	Oui	Non
	1.2 - Présence d'une Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire	Oui	Non
2	<b>Références de l'entreprise :</b>		
	<b>2.1 - Référence Générale de l'entreprise :</b>  Présence de deux (02) contrats et procès-verbaux (P V) de réception correspondants ou prestations de l'Entreprise au cours des cinq (05) dernières années dans le domaine des Marchés Publics au Cameroun. Joindre 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> , dernière page du contrat et PV correspondant.	Oui	Non
	<b>2.2 - Référence Spécifiques de l'entreprise :</b>  Présence de deux (02) contrats et procès-verbaux (P V) de réception des prestations de l'Entreprise au cours des trois (03) dernières années dans le domaine de construction ou de réhabilitation. Joindre 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> , dernière page du contrat et PV correspondant.	Oui	Non
3	<b>Disponibilité matériel et équipements essentiels</b>		
	3.1 - Pick-up de liaison (copie du Certificat d'Immatriculation signée par l'Autorité Compétente)	Oui	Non
	Camion benne (carte grise légalisée et/ou l'attestation de location à joindre et légalisée)	Oui	Non
	Liste des équipements et petit matériel de chantier d'électrification propriété de l'entreprise (joindre factures et bordaux de livraison)	Oui	Non

4	<b>Nombre et qualification du personnel de chantier</b>		
	<b>4.1 - Désignation des Ouvriers :</b>  Le soumissionnaire a distinctement désigné un <b>conducteur des travaux</b> (Technicien Supérieur de génie civil) ayant une expérience d'au moins trois (03) ans dans le domaine de la construction  un <b>Chef de chantier</b> Technicien du Génie civil au moins, justifiant de cinq (05) ans dans le domaine de la construction avec CV signés, copies légalisées des diplômes ( <b>par les autorités compétentes sous peine de rejet</b> ) et déclarations de disponibilité.	Oui	Non
	<b>4.2 - Conducteur de Travaux :</b>  <b>4.2.1 - TSGC/TSGR</b> (au moins 05 ans d'expérience)	Oui	Non
	4.2.2 - Copie du diplôme du Conducteur des Travaux légalisée par une Autorité Administrative compétente/ moins de 3 mois	Oui	Non
	4.2.3 - CV signé et daté de l'intéressé	Oui	Non
	4.2.4 - Compétence particulière en rapport avec le mandat	Oui	Non
	4.2.5 - Déclaration de disponibilité remplie, signée et datée	Oui	Non
	<b>4.3 - Chef de Chantier :</b>  <b>4.3.1 - TGC/TGR</b> (au moins 5 ans d'expérience)	Oui	Non
	4.3.2 - Copie du diplôme légalisée/moins de 3 mois	Oui	Non
	4.3.3 - CV daté et signé de l'intéressé	Oui	Non
	4.3.4 - Compétence particulière en rapport avec le mandat	Oui	Non
	4.3.5- Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée	Oui	Non

5	<b>Solvabilité Financière et Méthodologie</b>		
	5.1 - Capacité Financière suffisante, établie par une banque de 1 <sup>er</sup> ordre agréé par le MINFI (au moins égale au montant de la soumission)	Oui	Non
	5.2 - Rapport de visite de site daté et signé sur l'honneur par le soumissionnaire	Oui	Non
	5.3 - Méthodologie de l'entreprise présentant le mode d'exécution des différents corps d'état constituant le devis	Oui	Non
	5.4 - Planning d'exécution en rapport avec les postes du devis et conforme aux délais d'exécution des travaux	Oui	Non
	5.5 - Délai d'exécution conforme à ceux prescrits par le DAO	Oui	Non

**N.B :**

- Un critère essentiel ne sera validé (oui) que si toutes les sous-rubriques y relatives sont validées par un "oui"

L'obtention de trois (03) « non » ou plus entraîne l'élimination de l'offre. Seront par conséquent admissibles à l'évaluation financière les Offres qui auront enregistré au moins 3 « oui » sur les 5 critères essentiels ci-dessus.

**Lire plutôt**

N°	CRITERES ESSENTIELS	SATISFACTION	
1	<b>Attestation de visite des lieux et présentation des documents</b>		
	1.1 - Présence d'une Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire	Oui	Non
	1.2 - Rapport de visite de site daté et signé sur l'honneur par le soumissionnaire		
2	<b>Présentation du dossier de soumission</b>		
	2.1 - Présentation de documents reliés avec les rubriques séparées par les feuilles de couleur autre que le blanc.	Oui	Non

3	<b>Références de l'entreprise :</b>		
	<b>3.1 - Référence Générale de l'entreprise :</b>  Présence de deux (02) contrats et procès-verbaux (P V) de réception correspondants ou prestations de l'Entreprise au cours des cinq (05) dernières années dans le domaine des Marchés Publics au Cameroun. Joindre 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> , dernière page du contrat et PV correspondant.	Oui	Non
	<b>3.2 - Référence Spécifiques de l'entreprise :</b>  Présence de deux (02) contrats et procès-verbaux (P V) de réception des prestations de l'Entreprise au cours des trois (03) dernières années dans le domaine de construction ou de réhabilitation. Joindre 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> , dernière page du contrat et PV correspondant.	Oui	Non
4	<b>Disponibilité du matériel et équipements essentiels</b>		
	4.1 - Pick-up de liaison (copie du Certificat d'Immatriculation signée par l'Autorité Compétente)	Oui	Non
	Camion benne (carte grise légalisée et/ou l'attestation de location à joindre et légalisée)	Oui	Non
	Liste des équipements et petit matériel de chantier d'électrification propriété de l'entreprise (joindre factures et bordaux de livraison)	Oui	Non

5	<b>qualification et expérience du personnel du chantier</b>		
	<b>5.1 - Désignation des Ouvriers :</b>	Oui	Non
	Le soumissionnaire a distinctement désigné un <b>conducteur des travaux</b> (Technicien Supérieur de génie civil) ayant une expérience d'au moins trois (03) ans dans le domaine de la construction		
	un <b>Chef de chantier</b> Technicien du Génie civil au moins, justifiant de cinq (05) ans dans le domaine de la construction avec CV signés, copies légalisées des diplômes <b>(par les autorités compétentes sous peine de rejet)</b> et déclarations de disponibilité.		
	<b>5.2 - Conducteur de Travaux :</b>		
	5.2.1 - <b>TSGC/TSGR</b> (au moins 05 ans d'expérience)	Oui	Non
	5.2.2 - Copie du diplôme du Conducteur des Travaux légalisée par une Autorité Administrative compétente/ moins de 3 mois	Oui	Non
	5.2.3 - CV signé et daté de l'intéressé	Oui	Non
	5.2.4 - Compétence particulière en rapport avec le mandat	Oui	Non
	5.2.5 - Déclaration de disponibilité remplie, signée et datée	Oui	Non
	<b>5.3 - Chef de Chantier :</b>		
	5.3.1 - <b>TGC/TGR</b> (au moins 5 ans d'expérience)	Oui	Non
	5.3.2 - Copie du diplôme légalisée/moins de 3 mois	Oui	Non
	5.3.3 - CV daté et signé de l'intéressé	Oui	Non
	5.3.4 - Compétence particulière en rapport avec le mandat	Oui	Non
5.3.5- Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée	Oui	Non	
6	<b>Solvabilité financière</b>		
	6.1 - Capacité Financière suffisante, établie par une banque de 1 <sup>er</sup> ordre agréé par le MINFI (au moins égale au montant de la soumission)	Oui	Non

7	<b>méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux</b>		
	7.1 - Méthodologie de l'entreprise présentant le mode d'exécution des différents corps d'état constituant le devis	Oui	Non
	7.2 - Planning d'exécution en rapport avec les postes du devis et conforme aux délais d'exécution des travaux	Oui	Non
	7.3 - Délai d'exécution conforme à ceux prescrits par le DAO	Oui	Non

**N.B :**

- **Un critère essentiel ne sera validé (oui) que si toutes les sous-rubriques y relatives sont validées par un "oui"**

**L'obtention de trois (03) « non » ou plus entraîne l'élimination de l'offre. Seront par conséquent admissibles à l'évaluation financière, les Offres qui auront enregistré au moins 5 « oui » sur les 7 critères essentiels ci-dessus.**

YAOUNDE le 24 Juillet 2020

Le MAIRE

**BALA Augustin**

## COMMUNE D'OBALA

**ADDITIF SUR L' APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° , 005 BIS/AONO/COB/CIPM/2019 DU 29 JUIN 2020 RELATIF :POUR LA REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : NKOLFEP – YEMSOUM – NKOL MENDOUGA – EZEZANG MENDOUM, DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept <b>(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies</b> marqués comme tels, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Commune d'Obala au plus tard <b>le 24 juillet 2020 à 12 heures</b>, heure locale et devra porter la mention : <b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005(BIS)/AONO/COB/CIPM/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 29 JUIN 2020 POUR LA REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : NKOLFEP – YEMSOUM – NKOL MENDOUGA – EZEZANG MENDOUM DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE, FINANCEMENT : BIP 2020</b> « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept <b>(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies</b> marqués comme tels, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Commune d'Obala au plus tard <b>le 29 juillet 2020 à 12 heures</b>, heure locale et devra porter la mention : <b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005(BIS)/AONO/COB/CIPM/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 29 JUIN 2020 POUR LA REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : NKOLFEP – YEMSOUM – NKOL MENDOUGA – EZEZANG MENDOUM DANS LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE, FINANCEMENT : BIP 2020</b></p>
2	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>n/a</p>



*OBALA le 22 Juillet 2020*

*Le MAIRE*

***EDIBA Simon Pierre***

## COMMUNE D'AKONOLINGA

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-AKGA/CIPM/2020 DU 24/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A LA SOUS-PREFECTURE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINDEVEL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en <b>sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels</b>, devra parvenir sous pli fermé à la Commune D'AKONOLINGA, au plus tard le 23 juillet 2020 à 12 heures précises et devra porter la mention suivante :</p> <p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE</b>  <b>N° 006/AONO/C- AKGA/CIPM/2020 DU 24/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A LA SOUS-PREFECTURE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.</b></p> <p><b>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en <b>sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels</b>, devra parvenir sous pli fermé à la Commune D'AKONOLINGA, au plus tard le 30 juillet 2020 à 12 heures précises et devra porter la mention suivante :</p> <p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE</b>  <b>N° 006/AONO/C- AKGA/CIPM/2020 DU 24/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A LA SOUS-PREFECTURE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.</b></p> <p><b>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>
2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune d'Akonolinga le 23 juillet 2020 à 13 h 00 min précises, par la Commission interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune d'Akonolinga le 30 juillet 2020 à 13 h 00 min précises, par la Commission interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
3	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>n/a</p>

## 3 Autres

### Lire plutot

#### Pièce N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

Les textes ci-après sont caducs et ne sont point applicables au présent DAO :

#### ARTICLE 6 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES

- la circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- la circulaire N°003/CAB/PM du 21 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics.

**Prendre en compte la disposition relative au visa préalable du MINMAP sur le décompte général et définitif.**

#### ARTICLE 26 : DECOMPTE GENERAL ET DEFINITIF

**26.1** Le Chef de service ou le Maître d'œuvre dispose d'un délai maximum d'un (01) mois pour établir le décompte général et définitif l'entrepreneur après la réception définitive.

A la fin de période de garantie qui donne lieu à la réception définitive des travaux, le Chef de service dresse le décompte général et définitif du marché qu'il fait signer contradictoirement par l'entrepreneur et l'Autorité Contractante. Ce décompte comprend :

- le décompte final,
- le solde,
- la récapitulation des acomptes mensuels.

La signature du décompte général et définitif sans réserve par le l'entrepreneur, lie définitivement les parties et met fin au marché, sauf en ce qui concerne les intérêts moratoires.

**26.2** L'entrepreneur dispose d'un délai maximum d'un (01) mois pour renvoyer le décompte général et définitif revêtu de sa signature

#### Pièce N°2 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

Les articles suivants sont retranscrits intégralement dans le RGAO :

#### **Article 10 : Modification du Dossier d'Appel d'Offres**

##### AU LIEU DE :

10(2) Tout additif ainsi publié fera partie intégrante du Dossier d'Appel d'Offres conformément à l'Article 8.1 du RGAO et doit être communiqué par écrit ou signifié à tous les soumissionnaires qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres. Ces derniers accuseront réception de chacun des additifs à l'Autorité Contractante par écrit.

##### LIRE :

10(2) Tout additif ainsi publié fera partie intégrante du Dossier d'Appel d'Offres conformément à l'Article 8.1 du RGAO et doit être communiqué par écrit ou signifié **par tout moyen laissant trace écrite** à tous les soumissionnaires ayant acheté le Dossier d'Appel d'Offres.

#### **Article 17 : Caution de soumission**

##### AU LIEU DE :

17.6 La caution de soumission peut être saisie :  
Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;  
Si, le soumissionnaire retenu :

- 1- Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 37 du RGAO, ou
- 2- Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 38 du RGAO.

##### LIRE :

- 17.6. La caution de soumission peut être saisie :
- a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;
  - b. Si, le soumissionnaire retenu :
    1. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 du RGAO, ou
    2. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO.
    3. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.

#### **Article 19 : Réunion préparatoire à l'établissement des offres**

##### AU LIEU DE :

19(4) Le Procès-verbal de la réunion, incluant le texte des questions posées et des réponses données, y compris les réponses préparées après la réunion, sera transmis sans délai à tous ceux qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres. Toute modification des documents d'appel d'offres énumérés à l'Article 8 du RGAO qui pourrait s'avérer nécessaire à l'issue de la réunion préparatoire sera faite par l'Autorité Contractante en publiant un additif conformément aux dispositions de l'Article 10 du RGAO, et non par le canal du procès-verbal de la réunion préparatoire.

##### LIRE :

19.4. Le procès-verbal de la réunion, incluant le texte des questions posées et des réponses données, y compris les réponses préparées après la réunion, sera transmis sans délai à tous ceux qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres. Toute modification des documents d'appel d'offres énumérés à l'Article 8 du RGAO qui pourrait s'avérer nécessaire à l'issue de la réunion préparatoire sera faite par l'Autorité Contractante en publiant un additif conformément aux dispositions de l'Article 10 du RGAO, **le procès-verbal de la réunion préparatoire ne pouvant en tenir lieu.**

#### **Article 25 : Ouverture des plis et recours**

##### AU LIEU DE :

25.1. La commission de passation des marchés compétente procèdera à l'ouverture des plis en un ou deux

temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à la date, à l'heure et à l'adresse indiquée dans le RGAO. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront un registre ou une feuille attestant leur présence.

**LIRE :**

25.1. L'ouverture de tous les plis se fait en un temps, toutefois pour les projets complexes notamment ceux ayant fait l'objet d'une procédure de préqualification, l'ouverture peut se faire en deux temps.

La Commission de Passation des Marchés compétente procédera à l'ouverture des plis en un ou deux temps et en présence des représentants des soumissionnaires concernés qui souhaitent y assister, aux date, heure et adresse indiquées dans le RPAO. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront un registre ou une feuille attestant leur présence.

**AU LIEU DE :**

25.7 En cas de recours, tel que prévu par le code des marchés publics, il doit être adressé à l'autorité chargée des marchés publics avec copies à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics et à l'Autorité Contractante.

Il doit parvenir dans un délai maximum de trois (03) jours ouvrables après l'ouverture des plis, sous la forme d'une lettre à laquelle est obligatoirement joint un feuillet de la fiche de recours dûment signée par le requérant et, éventuellement, par le président de la commission de passation des marchés.

L'Observateur indépendant annexe à son rapport, le feuillet qui lui a été remis, assorti des commentaires ou des observatoires y afférents.

**LIRE :**

25.7. En cas de recours, tel que prévu par le Code des Marchés Publics, il doit être adressé au Ministre Délégué à la Présidence chargée des Marchés Publics avec copies à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics et au Chef de structure auprès de laquelle est placée la commission concernée.

Il doit parvenir dans un délai maximum de trois (03) jours ouvrables après l'ouverture des plis, sous la forme d'une lettre à laquelle est obligatoirement joint un feuillet de la fiche de recours dûment signée par le requérant et, éventuellement, par le Président de la Commission de Passation des marchés.

L'Observateur Indépendant annexe à son rapport, le feuillet qui lui a été remis, assorti des commentaires ou des observations y afférents

**Article 26 : Caractère confidentiel de la procédure**

**AU LIEU DE :**

26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du marché n'aura pas été rendue publique.

**LIRE :**

26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, **sous peine de disqualification de l'offre du Soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés publics.**

**Article 28 : Détermination de la conformité des offres**

**AU LIEU DE :**

28.1. Une offre conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres :

a- est une offre qui respecte tous les termes, conditions, et spécifications du dossier d'appel d'Offres, sans divergence ni réserve de l'Autorité Contractante ou ses obligations au titre du marché.

b- Est telle que sa correction affecterait injustement la compétitivité des autres soumissionnaires qui ont présenté des offres conformes pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'Offres.

**LIRE :**

28.2. Une offre conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres est une offre qui respecte tous les termes, conditions, et spécifications du Dossier d'Appel d'Offres, sans divergence ni réserve importante.

Une divergence ou réserve importante est celle qui :

a. Affecte sensiblement l'étendue, la qualité ou la réalisation des Travaux ;

b. Limite sensiblement, en contradiction avec le Dossier d'Appel d'Offres, les droits de l'Autorité Contractante ou ses obligations au titre du Marché ;

c. Est telle que sa correction affecterait injustement la compétitivité des autres soumissionnaires qui ont présenté des offres conformes pour le Dossier d'Appel d'Offres.

**Article 32 : Evaluation et comparaison des offres au plan financier**

**AU LIEU DE :**

32.4 Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation de l'Autorité Contractante des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre.

**LIRE :**

32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la commission peut à partir du sous-détail de prix fournis par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants,

**l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre après l'avis technique de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.**

**AU LIEU DE :**

**Article 34 : Attribution**

34.2. Si, selon l'article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que de leur plan de charges au moment de l'attribution.

**LIRE :**

34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les remises offertes par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

**Article 38 : Signé**

**AU LIEU DE :**

38.1. Après publication des résultats, le projet de marché souscrit par l'attributaire est soumis à la Commission de Passation des Marchés et le cas échéant à la Commission Spécialisée de Contrôle des Marchés compétente, pour adoption.

38.2. L'Autorité Contractante dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché adopté par la Commission de Passation des Marchés compétente et souscrit par l'attributaire.

**LIRE :**

38.1. Après publication des résultats, le projet de marché souscrit par l'attributaire est soumis à la Commission de Passation des Marchés compétente pour examen et avis, et le cas échéant, au visa préalable du Ministre en charge des Marchés publics.

38.2. L'Autorité Contractante dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché examiné par la commission des marchés compétente et souscrit par l'attributaire et le cas échéant après le visa du Ministre en charge des Marchés publics.

**Article 39 : Cautionnement définitif**

**AU LIEU DE :**

39.1. Dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché par l'Autorité Contractante, le cocontractant fournira à l'Autorité Contractante un cautionnement définitif, sous la forme stipulée dans le RPAO, conformément au modèle fourni dans le dossier d'appel d'offres.

**LIRE :**

39.1. Dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché par l'Autorité Contractante, l'entrepreneur fournira au Maître d'Ouvrage un cautionnement garantissant l'exécution intégrale des travaux.

**Pièce N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)**

**Article 38 Signé**

Retenir que l'examen des projets de marchés par la Commission de Passation des Marchés ne concerne que les marchés passés selon la procédure de gré à gré après l'obtention de l'autorisation de l'Autorité chargée des Marchés Publics. Dans ce cas, le projet de marché accompagné de l'autorisation de gré à gré, du dossier de consultation, de l'offre de l'attributaire et du rapport d'évaluation, est soumis à la Commission de Passation des Marchés pour avis.

**Pièce N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)**

**Article 8 : ORDRE DE SERVICE**

**AU LIEU DE :**

8.3. Les Ordres de Service à caractères technique liés au déroulement normal du chantier et sans incidence ni sur le montant, ni sur le délai des travaux seront signés et notifiés par l'Ingénieur du Marché.

**LIRE :**

8.3 Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante.

**Incohérence entre la grille d'évaluation des offres et l'AAO relativement aux critères essentiels**

**B. Critères essentiels :**

**AU LIEU DE :**

- |   |         |
|---|---------|
| 1) Les références de l'Entreprise   | Oui/Non |
| 2) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet | Oui/Non |
| 3) La visite de site signée   | Oui/non |
| 4) L'expérience du personnel d'encadrement.   | Oui/Non |
| 5) Le matériel et les équipements essentiels.   | Oui/Non |
| 6) La situation financière de l'Entreprise  | Oui/Non |

**LIRE :**

- |   |         |
|---|---------|
| 1) Les références de l'Entreprise   | Oui/Non |
| 2) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet | Oui/Non |
| 3) La visite de site signée   | Oui/non |
| 4) L'expérience du personnel d'encadrement.   | Oui/Non |
| 5) Le matériel et les équipements essentiels.   | Oui/Non |



*AKONOLINGA le 22 Juillet 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**AKAMBA ASSEMBE GEORGES**



## COMMUNE DE YAOUNDE V

**RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001 BIS/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CAMP SONEL NGOUSSO ; DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le <b>27 JUILLET 2020 à 14 heures</b> (heure locale), et devront porter la mention :</p> <p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 bis/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CAMP SONEL ESSOS DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI</b> <b>(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le <b>03 AOUT 2020 à 15 heures</b> (heure locale), et devront porter la mention :</p> <p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 bis/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CAMP SONEL ESSOS DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI</b> <b>(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)</b></p>

YAOUNDE le 24 Juillet 2020

Le MAIRE

**BALA Augustin**

## COMMUNE DE MORA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ADDITIF RECTIFICATION N° 016 /AONO/REN/ DMS/C-MORA/CIPM/AI/2020 DU 03/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DE 37,5 HA DANS LA COMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME- NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFOF EXERCICE 2020, LIGNE 5433961076413582203941**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1 Remises des offres

#### Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au service technique de la Commune de Mora, au plus tard le **23 juillet 2020 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 016 /AONO/REN/ DMS/C-MORA/CIPM/AI/2020 DU 03/07/2020**

**EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DE 37,5 HA DANS**

**LA COMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-**

**NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFOF**

**EXERCICE 2020, LIGNE 5433961076413582203941**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

*Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.*

## 1 Remises des offres

### Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au service technique de la Commune de Mora, au plus tard le **27 juillet 2020 à 09 heures**, heure locale et devra porter la mention:

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 016 /AONO/REN/ DMS/C-MORA/CIPM/AI/2020 DU 03/07/2020

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DE 37,5 HA DANS

LA COMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-

**NORD** FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFOF

EXERCICE 2020, LIGNE 5433961076413582203941

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

*Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.*

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **23 juillet 2020 à 11 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de Mora, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

### Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **27 juillet 2020 à 10 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de Mora, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

MAROUA le 20 Juillet 2020

Le MAIRE

**ABBA BOUKAR**

## COMMUNE DE NITOUKOU

RELATIF A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 09 /AONO/MINDDEVEL/DMI/CIPM-NTK/2020DU  
25 MAI 2020 EN PROCEDURE DURGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC  
VACCINOGENE A NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET  
INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné sont informés que :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Il est rajouté aux critères éliminatoires , <b>l'absence/non-conformité d'une pièce administrative, 48h après l'ouverture ;</b></li><li>- Il est rajouté à la grille d'évaluation, le <b>planning d'exécution des travaux ;</b></li><li>- Dans le CCAP sont rajoutés « <b>La loi des finances N°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020</b> » et « <b>La circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au Contrôle du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2020</b> »</li><li>- L'heure d'ouverture des offres est prévu à <b>13h, ce vendredi 24/07/2020</b></li></ul>

NITOUKOU le 21 Juillet 2020

Le MAIRE

**OSIANEM BON EPSE ENANGA**

# UNIVERSITÉ DE MAROUA

**ADDITIF RECTIFICATIF N°2020/102 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°20/004/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2020 DU 29 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE STATION WAGON A L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BIP UMA, IMPUTATION : PROG. 241 ACTIVITÉ 3.3- 222000 (SC), EXERCICE 2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **22 JUILLET 2020** à **15 heures précises**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°20/004/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2020 DU 29 MAI 2020**

**POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE STATION WAGON A L'UNIVERSITE DE MAROUA**

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

### Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **05 AOUT 2020** à **15 heures précises**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°20/004/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2020 DU 29 MAI 2020**

**POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE STATION WAGON A L'UNIVERSITE DE MAROUA**

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en untemps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **22 JUILLET 2020** à **16 heures** par la CIPM placée auprès de l'Université de Marouadans la salle de réunion de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

### Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en untemps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **05 AOUT 2020** à **16 heures** par la CIPM placée auprès de l'Université de Marouadans la salle de réunion de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

MAROUA le 21 Juillet 2020

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

**IDRISSOU ALIOUM**

## COMMUNE DE NITOUKOU

RELATIF A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 10 /AONO/CNTK/SG/CIPM/2020 DU 25/05/2020 EN PROCECDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné sont informés que :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Il est rajouté aux critères éliminatoires , <b>l'absence/non-conformité d'une pièce administrative, 48h après l'ouverture ;</b></li><li>- Il est rajouté à la grille d'évaluation, le <b>planning d'exécution des travaux ;</b></li><li>- Le lieu de localisation de l'ouvrage est Nitoukou au lieu de NDEKBALOUMEK</li><li>- Dans le CCAP sont rajoutés « <b>La loi des finances N°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020</b> » et « <b>La circulaire N°0008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au Contrôle du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2020</b> »</li><li>- L'unique forage à construire à NITOUKOU n'est pas loti</li><li>- Dans le RPAO, la durée de validité de la caution est de <b>30J au lieu de 90J</b></li><li>- Dans le CCAP, L'Ordre de Service de Commencer les travaux est signé et notifié par l'Autorité Contractante, avec copie au Chef de service, à l'Ingénieur et à l'Organisme Payeur.</li></ul>

NITOUKOU le 21 Juillet 2020

Le MAIRE

**OSIANEMBON EPSE ENANGA**

# UNIVERSITÉ DE MAROUA

**ADDITIF RECTIFICATIF N°2020/101 RELATIF A AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°20/005/DC/MINESUP/UMA/CIPM/2020 DU 17 JUIN 2020 POUR L'ACQUISITION D'UNE (01) AMBULANCE A L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BUDGET UMA, IMPUTATION : 222000, EXERCICE 2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation (DC), devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **22 juillet 2020 à 15 heures précises**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°20/005/DC/MINESUP/UMa/CIPM/2020 du 17 JUIN 2020**

**EN VUE DE L'ACQUISITION D'UNE (01) AMBULANCE A L'UNIVERSITE DE MAROUA**

**FINANCEMENT : Budget UMA, IMPUTATION : 222000, Exercice 2020**

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

**1 Remises des offres****Lire plutot**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation (DC), devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **05 AOUT 2020 à 15 heures précises**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°20/005/DC/MINESUP/UMa/CIPM/2020 du 17 JUIN 2020**

**EN VUE DE L'ACQUISITION D'UNE (01) AMBULANCE A L'UNIVERSITE DE MAROUA**

**FINANCEMENT : Budget UMa, IMPUTATION : 222000, Exercice 2020**

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

**2 Ouverture des Plis****Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en untemps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **22 juillet 2020 à 16 heures précises** par la CIPM placée auprès de l'Université de Marouadans la salle de réunion de ladite

**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en untemps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **05 AOUT 2020 à 16 heures précises** par la CIPM placée auprès de l'Université de Marouadans la salle de réunion de ladite

MAROUA le 21 Juillet 2020

Le **ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**IDRISSOU ALIOUM**

# COMMUNE D'AKONOLINGA

RELATIF A LA DEMANDE COTATION N°001/DC/C-AKGA/CIPM/2020 DU 24/06/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI D'ABEM DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINSANTE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres	
<b>Au lieu de ...</b>	Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Commune d' Akonolinga au plus tard le <b>23/07/2020 à 12 heures</b> , heure locale et devront porter la mention: <b>DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-AKNGA/CIPM/2020 DU 24/06/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.</b> <u>Financement</u> :BIP MINSANTE - Exercice 2020. <b>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b>
<b>Lire plutot</b>	Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Commune d' Akonolinga au plus tard le <b>30/07/2020 à 12 heures</b> , heure locale et devront porter la mention: <b>DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-AKNGA/CIPM/2020 DU 24/06/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.</b> <u>Financement</u> :BIP MINSANTE - Exercice 2020. <b>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b>
2 Ouverture des Plis	
<b>Au lieu de ...</b>	L'ouverture des plis se fera en <b>un temps</b> . L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le <b>23/07/2020 à 13 heures</b> , heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Akonolinga siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
<b>Lire plutot</b>	L'ouverture des plis se fera en <b>un temps</b> . L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le <b>30/07/2020 à 13 heures</b> , heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Akonolinga siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
3 Autres	
<b>Au lieu de ...</b>	n/a

## 3 Autres

### Lire plutôt

#### Pièce N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES (CCAP)

Les textes ci-après sont caducs et ne sont point applicables à la présente Demande de Cotation :

#### ARTICLE 6 : TEXTES GÉNÉRAUX APPLICABLES

- la circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

- la circulaire N°003/CAB/PM du 21 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics.

**Prendre en compte la disposition relative au visa préalable du MINMAP sur le décompte général et définitif.**

#### ARTICLE 26 : DECOMPTE GENERAL ET DEFINITIF

**26.1** Le Chef de service ou le Maître d'œuvre dispose d'un délai maximum d'un (01) mois pour établir le décompte général et définitif l'entrepreneur après la réception définitive.

A la fin de période de garantie qui donne lieu à la réception définitive des travaux, le Chef de service dresse le décompte général et définitif du marché qu'il fait signer contradictoirement par l'entrepreneur et l'Autorité Contractante. Ce décompte comprend :

- le décompte final,

- le solde,

- la récapitulation des acomptes mensuels.

La signature du décompte général et définitif sans réserve par le l'entrepreneur, lie définitivement les parties et met fin au marché, sauf en ce qui concerne les intérêts moratoires.

**26.2** L'entrepreneur dispose d'un délai maximum d'un (01) mois pour renvoyer le décompte général et définitif revêtu de sa signature.

#### **Concernant le mode d'évaluation (Critères essentiels, grille d'évaluation des offres techniques et note qualificative)**

Retenir que le mode d'évaluation de la présente Demande de Cotation est simplifié, et consiste à une consultation d'entreprises ou d'organismes de la Société Civile pour la passation de certaines lettres commandes ne nécessitant pas la proposition par le soumissionnaire d'une méthodologie d'exécution et dont la vérification de la conformité aux spécifications techniques ne requiert pas une évaluation en sous-commission d'analyse.

Les offres reçues par le Maître d'Ouvrage sont transmises à la Commission de Passation des Marchés pour dépouillement, vérification de la conformité des spécifications techniques et comparaison. La Commission de Passation des Marchés propose l'attribution au soumissionnaire dont l'offre est entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif technique et est la moins-disante.

*AKONOLINGA le 22 Juillet 2020*

*Le MAIRE*

**AKAMBA ASSEMBE GEORGES**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm  
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm